

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 113 (1977)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

13

Montreux, le 1^{er} avril 1977

éducateur

1977

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

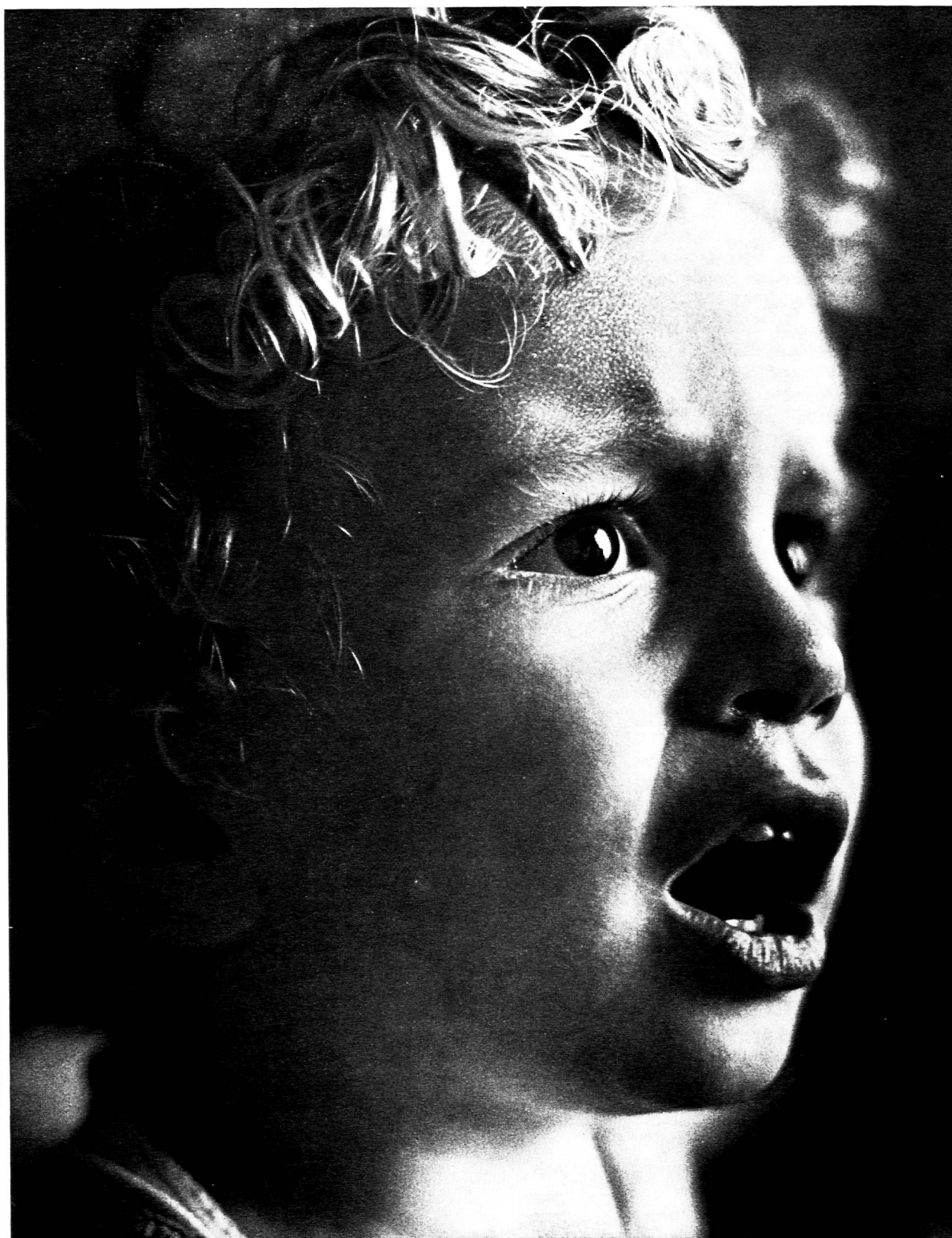


Photo P. Cook

Face à 26 projecteurs, Ilado se classe parmi les meilleurs. Officiellement.

Un groupe d'études de l'Union suisse des enseignants a testé à fond l'ensemble des rétro-projecteurs. Cette enquête n'a négligé aucun des critères essentiels: sécurité, maniabilité, éclairage, optique, refroidissement. Résultat: Le projecteur Ilado de Messerli, conjointement avec 3 autres appareils, a obtenu la plus haute cotation, et se classe ainsi parmi les meilleurs.

Un résultat fondé sur des évidences:

1. Le système à double chambre d'Ilado met en œuvre la technique la plus évoluée. Elle confère un éclairage parfaitement homogène à l'image projetée, et lui assure en plus une netteté sur son pourtour.
2. La ventilation à double flux de la lentille Fresnel, qui reçoit en outre un traitement anti-éblouissant, préserve la surface de travail de tout échauffement.
3. Le design moderne et sobre de l'appareil garantit la simplicité et la maniabilité de son emploi.

Vous faciliterez votre tâche, et celle de vos élèves, grâce à cet auxiliaire idéal. Parachevez votre enseignement avec le rétro-projecteur Ilado de Messerli.



Messerli
L'expert en audiovisuel qui comprend
les problèmes de bureau.



**Avec Lanyfax,
votre Ilado donne la mesure de sa créativité.**

Le thermocopieur Lanyfax vous permet de tirer un grand nombre de copies pour votre rétro-projecteur. Rapidement et sans problème. Vous ajoutez ainsi à votre Ilado les dimensions de la créativité et de la rationalisation. Votre enseignement ne peut en devenir que plus captivant.

Coupon:

Je ne demande qu'à être convaincu, mais il me faudrait un peu plus d'informations. Aussi, faites-moi parvenir:

- ☐ Le résultat officiel du test
- ☐ Une documentation Ilado complète
- ☐ Des informations sur les avantages du système Messerli
- ☐ La visite de votre représentant

Nom, prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Tél.: _____

I/E/2

Veillez, s'il vous plaît, envoyer ce coupon à:
A. Messerli SA,
80, rue de Lausanne, 1202 Genève

Sommaire

ÉDITORIAL

La coordination scolaire romande
et le généraliste 271

COMITÉ CENTRAL

Le point sur l'enseignement
renouvelé du français 272

DOCUMENTS

La loi et l'enfant (2^e partie) 274

LECTURE DU MOIS 275

DES LIVRES POUR LES JEUNES 277

PIC ET PAT

... ont tressé pour vous 279

AU COURRIER 286

DIVERS 287

EXTRAITS DE PRESSE

Les instituteurs et la politique 287

RADIO SCOLAIRE 289

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collon-
ges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

Editorial

La coordination scolaire romande et le généraliste

Pour que la coordination scolaire romande se fasse, il faut, dans n'importe quel domaine, que trois étapes au moins soient franchies : celle du programme, celle de la méthodologie, écrite ou non, celle enfin de l'application généralisée dans les classes.

Si les deux premières étapes sont harassantes, la troisième, qui conduit à la réalité vécue, est la plus longue et la plus pénible. Il ne suffit plus d'harmoniser les points de vue de quelques experts : l'ensemble du corps enseignant est dans la course, et, à chaque fois, ceux qui ont conçu les programmes et les méthodologies, ceux qui les ont examinés, amendés et finalement acceptés s'inquiètent de savoir comment le corps enseignant va réagir. Inquiétude légitime : un programme nouveau, tel une greffe, peut tout aussi bien fleurir qu'être rejeté ; il peut encore périr.

Jusqu'ici, nous savons que la première greffe, celle de la mathématique, semble donner les fruits qu'on attendait ; mais les suivantes ? Comment seront reçues les méthodologies de l'environnement et du français, dont seule la dernière se présentera — se présente déjà — sous une forme écrite ? Il est évidemment impossible de répondre d'avance à cette question ; mais nous aimerions montrer que si des difficultés surgissent, il serait faux de les imputer au corps enseignant, comme certains ont tendance à le faire, qui se plaisent à parler de l'incompétence, de la résistance au changement et de la paresse (sic !) des maîtres d'école.

Dans une opération aussi délicate que le greffage, le succès ne dépend ni de la greffe, ni de son support, mais de leur capacité à s'adapter l'un à l'autre ; et aussi de l'art du greffeur. Dans cette perspective, nous dirons tout d'abord que les méthodologies nouvelles ne « prendront » que dans la mesure où elles proposent des démarches pédagogiques convenant à des maîtres généralistes, et dans la mesure aussi où les conditions de leur diffusion en permettront une assimilation complète. Sur ce dernier point, nous serons catégoriques : les recyclages expéditifs et contraignants ne donneront aucun résultat de valeur. Même pour un enseignant conscient de ses responsabilités, la perspective d'une semaine de « vacances mathématiques » après l'année scolaire n'a rien d'exaltant. Un message pédagogique délivré dans ces conditions ne sera pas reçu comme il le mérite.

Quant au généraliste, dont les textes officiels rappellent régulièrement l'existence, et dont on ne cesse de proclamer la parfaite adaptation à l'enseignement primaire, on peut se demander dans quel état il sortira d'une succession de recyclages où il est invité tantôt en qualité de maître de mathématique, tantôt comme maître de français ou d'autre chose, mais jamais tel qu'il est : un généraliste, c'est-à-dire un spécialiste de l'enseignement à des enfants de quatre à quinze ans.

Ce point nous paraît important. En effet, la coordination scolaire romande n'est bâtie ni sur une philosophie de l'éducation explicite, ni sur des structures scolaires nouvelles. Elle est bâtie exclusivement sur des programmes nouveaux, sur des méthodologies nouvelles. Certains, avec raison, nous ont fait remarquer que ces nouveaux programmes sont les véhicules efficaces d'attitudes pédagogiques générales plus modernes ; mais il demeure que la pédagogie romande nouvelle, telle qu'elle se présente le plus souvent à nos yeux, est une « pédagogie éclatée » ; quel sera, en définitive, le dessin général de cette mosaïque ?

Les 10 000 généralistes de Suisse romande, dont nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils ont choisi leur profession non par intérêt pour telle ou telle discipline, mais parce qu'ils se sont sentis attirés par les problèmes de gestion d'un groupe d'enfants (motivation consciente, bien sûr !) pourraient un jour éprouver quelque lassitude à n'être jamais considérés pour ce qu'ils sont, et à constater que

les spécialistes¹ font la loi dans une activité où le généraliste est le mieux placé et le plus compétent pour pratiquer l'art du possible. Après tout, il serait erroné de demeurer dans l'idée que toute pédagogie trouve son origine dans les programmes, et que tout renouveau pédagogique ne peut être issu que des réflexions des spécialistes.

La pédagogie se nourrit de l'air du temps. S'il est vrai que les découvertes scientifiques nous invitent à mettre à jour les contenus des programmes et à affiner les démarches conduisant aux apprentissages scolaires, il est non moins évident que l'évolution idéologique, politique, sociale économique de nos sociétés retentit sur l'école. Les généralistes perçoivent cette évolution, y réagissent, et leurs multiples recherches-actions, plus ou moins empiriques et ponctuelles, les échanges qu'ils ont entre eux, le feed-back de leurs élèves ou des parents de leurs élèves les conduisent à des modifications de leur comportement pédagogique global, voire de leur idéologie pédagogique dont la somme constitue un changement, pour ne pas dire un progrès, qui ne doit absolument rien aux recyclages officiels. Si nous insistons sur cette plasticité du corps enseignant des généralistes primaires et sur leur capacité à changer par eux-mêmes, c'est que nous entendons trop souvent parler de leur prétendu immobilisme. Ne sont-ce pas d'ailleurs les spécialistes, le plus souvent, qui émettent ce jugement infondé, soucieux qu'ils sont avant tout de progrès « techniques » localisés, ce souci primordial les empêchant de voir que les généralistes, sans les attendre et de leur propre chef, évoluent et progressent dans leur domaine ?

Aux méthodologies spécifiques, nous opposerons donc cette pédagogie des profondeurs, somme des attitudes pédagogiques de l'ensemble des généralistes, pédagogie vivante, en évolution constante, et qui constitue l'apanage des maîtres d'école. C'est sur cette pédagogie des profondeurs que doivent venir se greffer les méthodologies nouvelles ; et nous serions tentés de dire que les seuls éléments de ces méthodologies qui seront acceptés et reçus seront ceux que les généralistes ont déjà plus ou moins pressentis, sinon découverts ; ceux, en tout cas, qui correspondent à leur stratégie pédagogique globale, qui s'y intègrent le mieux.

Mais, nous dira-t-on, vous admettez donc implicitement que certains éléments proposés par les méthodologies ne conviendront pas à l'ensemble du corps enseignant ; or, ce dernier n'a-t-il pas été associé à l'élaboration des nouveaux programmes ?

Ce point est délicat à traiter, dans ces colonnes surtout. Mais à quoi bon nous dérober ? Il n'est peut-être pas inutile de déclarer ici que l'association de tous les enseignants à l'élaboration et à l'examen d'un nouveau programme est une utopie. Si tous les enseignants sont actifs, tous ne le sont pas de la même manière. Il y a les actifs qui participent, les actifs qui s'informent, et ceux enfin qui sont actifs ailleurs, ou autrement. Mais ces derniers, qui constituent peut-être la majorité, prendront contact avec les méthodologies nouvelles lors des recyclages.

Il est donc absolument impossible d'élaborer une méthodologie dont on sache d'avance qu'elle conviendra à l'ensemble des enseignants. La coordination scolaire tient d'ailleurs compte de cette évidence puisqu'elle considère programmes et méthodologies comme des hypothèses de travail, et non comme des textes sacrés.

En définitive, c'est aux généralistes et à eux seuls que reviendra la responsabilité d'évaluer, in vivo, les qualités et les défauts des nouvelles méthodologies ; les généralistes auront donc, comme il se doit, le dernier mot.

J.-J. Maspéro.

P.-S. Dans un prochain article, nous tenterons de voir :

— comment l'opposition un peu schématique que nous avons faite entre spécialistes et généralistes pourrait évoluer vers une collaboration paritaire, égalitaire, dont les modalités restent à inventer ;

— comment les généralistes que nous sommes pourraient faire valoir leur point de vue sur les différents programmes nouveaux, dans une perspective de synthèse ;

— comment ces mêmes généralistes pourraient se situer par rapport à des textes méthodologiques qui ne devraient pas être considérés comme les tables de la loi ;

— et comment nous pourrions obtenir que le mouvement de renouveau pédagogique lancé par CIRCE quitte les voies parallèles des disciplines d'enseignement pour retrouver la voie de la pédagogie générale, notre métier.

¹ Nous aurons l'occasion de revenir sur ce que nous entendons par le terme de « spécialistes ».

Comité central

Le point sur l'enseignement renouvelé du français

Lors de sa dernière session des 11 et 12 mars 1977 à Martigny, le Comité central de la SPR s'est préoccupé notamment des problèmes soulevés par l'introduction de la nouvelle méthodologie pour l'enseignement du français aux degrés 1 à 4. Il avait invité, pour animer cette discussion, différentes personnes connaissant particulièrement bien la question : MM. Corbellari, Donzé, Neuenschwander, Nicolas et Nussbaum.

Autant les questions furent nombreuses de la part des membres du CC, autant les réponses apportées furent-elles satisfaisantes. Le présent compte rendu est un simple reflet de cet échange de vue et n'a donc aucun caractère exhaustif.

Qu'est-ce que cette nouvelle méthodologie ?

De l'avis même de l'un de ses co-auteurs, cet ouvrage d'environ 500 pages est un instrument de travail qui se veut non contraignant, un livre de référence à l'usage du maître pour l'enseignement du français aux **4 premières années** de la scolarité (ce qui explique aussi son épaisseur), un ensemble de propositions qui demandera à être explicité lors de périodes de recyclage et qui suppose une très grande confiance accordée aux enseignants.

Une méthodologie sophistiquée ?

Des lecteurs pressés de cet ouvrage ont peut-être conclu que la terminologie proposée était celle de mandarins coupés des réalités de l'enseignement primaire. S'il est vrai que certains termes peuvent surprendre (phonèmes, activités langagières, etc.), il faut reconnaître que leur nombre est restreint : une quarantaine environ. Par ailleurs de très nombreuses dénominations traditionnelles et connues de tous subsistent : phrase, sujet, adverbe, par exemple).

Concernant la grammaire, une nouveauté principale réside dans la façon de classer les compléments.

Une chapelle grammaticale de plus ?

S'il est vrai que les auteurs de cette méthodologie ont rassemblé des éléments pédagogiquement utilisables chez différents linguistes, il n'est pas moins vrai que ce sont les travaux de Chomski qui constituent la base première de cet ensemble de propositions.

Il s'avère en effet que la conception grammaticale de Chomski est la plus féconde, la moins contestée et que c'est elle qui est au centre du bouillonnement linguistique actuel. La grammaire qui nous est proposée est pensée avant tout en fonction des élèves qui l'étudieront. Elle vise à poser des bases auxquelles pourront s'ajouter des compléments, mais non des contradictions.

Une nouvelle attitude de la part des maîtres

Selon M. Neuenschwander, délégué à CIRCE, il ne nous est pas proposé d'aventurisme dangereux. Les connaissances qui seront apportées aux élèves sont actuellement admises. S'il y a une révolution, c'est dans le domaine pédagogique qu'il faut la trouver : il s'agira en effet d'adopter une attitude changée face aux élèves, d'engager une relation pédagogique nouvelle.

Et si le programme, vu son ampleur, allait tuer l'esprit ? Le danger est ici réel et l'enseignement de la mathématique moderne — cité à titre d'exemple — n'y a pas toujours échappé. Sachons cependant que le programme actuel de grammaire de certains cantons est plus lourd que celui qui nous est proposé.

Les premières réactions des maîtres

Environ 120 maîtres de Suisse romande, principalement des Vaudois, ont déjà suivi, durant deux semaines, des cours de recyclage centrés sur cette nouvelle méthodologie. Des maîtres qui prochainement deviendront à leur tour des animateurs chargés de la formation de leurs collègues.

Ces collègues sont en général unanimes à déclarer que malgré parfois un scepticisme initial, voire de l'inquiétude, les immenses avantages à tirer de ce renouvellement de l'enseignement du français — de la grammaire notamment — apparaissent rapidement et de toute évidence.

Mais il faut se rappeler que les maîtres qui actuellement découvrent les richesses de cette méthodologie sont des volontaires dans leur grande majorité !

Le maître généraliste survivra-t-il ?

Même si, comme nous le disons plus haut, il ne faut pas surestimer les difficultés que présentera cet enseignement renouvelé, il faut admettre qu'un effort considérable sera demandé aux maîtres. Mais, actuellement, l'enseignement du français n'est pas le seul à être réformé ! La mathématique, les ACM, la connaissance de l'environnement et d'autres absorbent déjà bien des forces. Dans ces conditions, le maître généraliste pourra-t-il survivre ? Question angoissante.

Restons réalistes et constatons que ces diverses réformes à l'intérieur des disciplines enseignées à l'école primaire ont des points de convergence manifestes. Ces cures de rajeunissement procèdent en fait toutes d'une même pédagogie : mettre l'élève en état de « produire » des idées, le faire réfléchir sur cette production, l'amener à des découvertes et restreindre du même coup fortement le nombre de connaissances enseignées d'une façon dogmatique.

Ces différents efforts demandés aux maîtres ne sont pas divergents. Ils se réclament, en fin de compte d'une même méthodologie générale.

Le langage de la rue va-t-il l'emporter ?

Une attitude, même nouvelle, ne fait pas tout ! Si les connaissances qui doivent être apportées s'appuient souvent sur la production des enfants, le langage de la rue ne va-t-il pas prévaloir à l'école, devenir le modèle du parler ? Les enfants défavorisés au point de vue socio-culturel,

ne seront-ils pas, en fin de compte, des victimes ?

Non. Le langage de l'enfant, avec tout ce qu'il comporte de naturel et d'authentique — non rejeté à priori par le maître — sera une occasion parmi d'autres de faire sentir les différents niveaux de langue.

Conclusion

Il y a une quinzaine d'années, les enseignants, avec les autorités, ont entamé un processus de coordination scolaire dans le but de faciliter les transferts des enfants d'un canton à l'autre. Avec le temps, cette cible est devenue secondaire, le but premier de la coordination devenant de réfléchir ensemble sur l'innovation pédagogique. Le renouvellement de l'enseignement du français participe de cet effort. Les conséquences de cette réflexion commune commencent à se dessiner avec précision :

— les programmes-catalogues laissent leur place à des programmes-cadres. Des programmes-cadres qui donnent plus de liberté aux maîtres, mais aussi plus de responsabilités et qui posent le problème de l'évaluation du travail scolaire.

— la théorie — sous-jacente à chaque discipline — s'est perfectionnée. Les matières enseignées à l'école primaire se sont « scientifiées », d'où une difficulté accrue pour les enseignants.

* * *

En fin de compte un échange fort intéressant qui a permis, par le biais d'une réflexion au sujet d'une discipline, d'aborder plusieurs problèmes de l'enseignement en général.

JCB.

Mise au concours

La Société pédagogique romande (SPR) met au concours le poste de président(e) à plein temps.

CONDITIONS DE POSTULATION

Les candidat(e)s doivent

- être membres de la SPR ;
- avoir enseigné dans une classe officielle pendant 5 ans au moins ;
- pouvoir justifier d'une activité corporative (Comité central, cantonal ou de district, commissions SPR).

ENTRÉE EN FONCTION

1^{er} août ou 1^{er} septembre 1977.

TRAITEMENT ET CAHIER DES CHARGES

Ils peuvent être obtenus auprès du président de la commission d'étude, M. Charles Jaccard, rue du Lac 4, 1815 CLARENS.

OFFRES DE CANDIDATURE

Elles doivent être adressées à la Société pédagogique romande, rédaction de l'« Educateur », case postale 445, 2001 NEUCHÂTEL, jusqu'au 20 avril 1977 avec curriculum vitae, références et mention « Président SPR » sur l'enveloppe.

Comité central SPR.

LA LOI ET L'ENFANT

II. L'enfant dans le Code pénal *

L'enfant est protégé par le Code pénal comme **victime** éventuelle et comme auteur d'infraction. Certains délits commis sur des enfants sont punis plus sévèrement : par exemple les mauvais traitements (art. 134 et 135). L'enfant est protégé jusqu'à 16 ans contre toute atteinte à son intégrité sexuelle (art. 191) ; il l'est même jusqu'à 20 ans si l'agresseur ou le séducteur est son patron, son tuteur, son instituteur ou encore si le séducteur est du même sexe (homosexualité, art. 192, 194). La favorisation de la débauche d'un ou d'une mineure de moins de 18 ans est aussi punissable, ainsi que les relations sexuelles entre proches parents (art. 213).

* * *

Le Code pénal consacre 22 articles aux enfants et aux adolescents **auteurs d'infractions**. Le but de ce régime à part est de leur éviter la promiscuité des délinquants adultes dans les palais de justice et dans les prisons, d'éviter que la commission d'un délit ne les entraîne dans la délinquance chronique et surtout de substituer l'éducation et la protection à la répression. Relèvent du Code pénal les enfants de 7 à 15 ans et les adolescents de 15 à 18 ans.

L'inspiration du code est nettement psycho-socio-pédagogique. Il met à la disposition du juge des mineurs des pénalités spéciales et des mesures d'éducation et de soins.

Les **pénalités** sont destinées aux enfants et aux adolescents dits normaux ou vivant dans des conditions normales ; il s'agit là de très nombreux « petits » délinquants occasionnels qui « empruntent » des vélomoteurs, parfois des voitures, « piquent » des objets dans les grands magasins, se livrent au petit trafic de la drogue, enfreignent les règles majeures de la circulation, volent, saccagent, incendient par imprudence, etc. Les pénalités spéciales sont : la réprimande, l'accomplissement d'un travail d'utilité publique. Les écoliers peuvent en outre être punis d'arrêts scolaires (convertis souvent en leçons de circulation) et les adolescents d'amendes et d'arrêts, en général avec sursis.

Les **mesures d'éducation** sont l'assis-

tance éducative (précédemment appelée liberté surveillée), le placement dans une famille qualifiée, dans un home familial ou dans une maison d'éducation telle que le Centre médico-pédagogique Le Châtelard, à Vennes-sur-Lausanne, l'Institut romand de Serix-sur-Oron, l'Ecole Pestalozzi, à Echichens (VD), la Maison d'éducation de Vennes-sur-Lausanne, etc.

Les **mesures de soins**, appelées traitement spécial, sont appliquées dans les établissements de cure spécialisée ou sous forme ambulatoire dans des services médico-pédagogiques.

Le choix : pénalité ou mesure et le type de mesure dépend non de la gravité du délit (comme c'est le cas pour les adultes) mais des **besoins psycho-socio-éducatifs** du mineur. A l'instar du médecin, le juge des mineurs doit faire le diagnostic-pronostic de son jeune justiciable. Pour cela, il prend l'avis des parents, du maître d'école ou d'apprentissage, éventuellement d'un psychologue ou d'un médecin. Si le diagnostic-pronostic s'avère difficile, le juge peut ordonner une observation ambulatoire ou dans un établissement approprié tel que La Clairière, à Genève, ou Valmont, à Lausanne. Une fois au clair, le juge peut ordonner la pénalité ou la mesure qui lui paraît appropriée. Il peut même renoncer à toute sanction, dans certaines circonstances exceptionnelles. Mais une mesure peut être à tout moment modifiée ou levée selon l'évolution du mineur. Car le juge suit son jeune « client » depuis que la police le lui a amené jusqu'au moment où il estime pouvoir mettre fin à son intervention (20 ans ou 22 ans, au plus tard, sauf exceptions).

Seules certaines sanctions prises à l'égard des adolescents sont inscrites temporairement au casier judiciaire, ce qui n'est jamais le cas pour les enfants.

* * *

Une tâche aussi délicate, plus proche de celle du médecin que du juge traditionnel a amené les Etats à la confier à des **magistrats spécialisés**. En Suisse, chaque canton a — naturellement ! — son système. Cependant leurs manières de procéder sont assez semblables, malgré des dénominations différentes. Vaud et le Jura bernois ont des « tribunaux des mineurs », Fribourg une « Chambre pénale des mineurs », Genève un juge des enfants et un Tribunal de la jeunesse, les tribunaux étant formés d'un président

juriste et de deux assesseurs laïques. Dans le canton de Neuchâtel, l'Autorité tutélaire (tribunal de district : un président et des assesseurs) fonctionne comme tribunal des mineurs. Le Valais n'a pas de juridiction spéciale. En Suisse alémanique, de façon générale — Berne fait exception — le Procureur de la jeunesse (Jugendanwalt) est le juge des mineurs, le tribunal des mineurs n'étant pas spécialisé. Les tribunaux pour mineurs ont une procédure simplifiée, plus rapide et siègent à huis clos, souvent dans des locaux qui leur sont propres. L'exécution des pénalités et des mesures est parfois déléguée aux services de protection de la jeunesse/offices des mineurs, dont nous avons parlé dans le premier article.

L'efficacité de ce système très répandu dans le monde, avec beaucoup de variantes, est très supérieure à celle du système pénal qui régit les adultes. La très grande majorité des jeunes délinquants ne devient pas multi-récidiviste. Seul le triste groupe des drogués s'avère très difficile à traiter ; les rechutes sont nombreuses et les médecins sont tout aussi impuissants.

Lorsqu'il s'agit d'écoliers, la collaboration du maître peut être très importante. D'abord pour orienter le juge, nombre de jeunes délinquants présentant du retard ou de l'inadaptation scolaires. Si le juge le laisse dans son milieu naturel, l'attitude encourageante et amicale d'un maître et des camarades peut aider l'enfant à mieux se comporter. Certains délits commis à l'école (par exemple vols dans les vestiaires) appellent une coopération étroite avec le juge. Lorsqu'il ordonne l'assistance éducative, il désigne un assistant social ou une personne bénévole pour suivre l'enfant. Ce délégué doit évidemment prendre contact avec le maître, puis le voir régulièrement, éventuellement avec les parents. Durant toute cette assistance éducative — la mesure la plus appliquée — on ne reparle plus au mineur du délit qui est à l'origine de l'intervention — pour ne s'occuper que de son évolution et de son avenir. S'il « recroche » à l'école, il y a des chances pour que le reste suive, surtout si un groupe de jeunes peut l'aider à faire un bon usage de ses loisirs.

On peut dire que grâce à cette conception psycho-socio-pédagogique du droit pénal des mineurs, une infraction à la loi — si regrettable qu'elle soit — peut être l'occasion de redresser une situation défavorable et d'améliorer les chances du jeune à réussir sa vie. On pourrait en donner de nombreux exemples.

Maurice Veillard Cybulski.

* Voir « Educateur » No 11 du 18 mars 1977.

1 Tout de suite, nous plongeâmes dans l'enchantement de
2 ce matin de printemps. Passé la ville, ce fut la forêt, la splen-
3 dide, l'extraordinaire Wienerwald, la forêt viennoise.
4 Nous roulions à toute allure, éclaboussés de soleil,
5 sous les frondaisons des arbres immenses qui nous masquaient à
6 demi le bleu du ciel.
7 Le vent fouettait mon visage que je rejetais en arrière,
8 grisée, ivre d'air pur, de lumière et de vitesse.
9 Le fouet claquait, les sabots volaient sur le sentier,
10 mes frères chantaient à tue-tête. (...)
11 Fouette, cocher ! Les chevaux galopent, leurs encolures
12 se balancent au même rythme rapide et ils emportent Anna à travers
13 le printemps autrichien jusqu'au château de M. le baron Klugsdorf.
14 — Répétition ! hurle Boris.
15 Je le regarde, ses cheveux volent dans le vent. Son violon brille
16 dans la lumière.
17 — Allez, Anna, la Csardas !
18 Je sors mon instrument. Déjà le tambourin d'Isaac frémit
19 dans sa main. Rythmées par le galop, les coups de fouet, les cris
20 de joie de Yanni, les notes s'élancent à toute allure ; le cocher
21 rit aux éclats, les arbres s'écartent devant nous, les fougères
22 s'inclinent, le soleil danse lui aussi, la terre tout entière
23 n'est plus qu'un gigantesque tourbillon rythmé que je dirige de
24 mon archet. (...)
25 La voiture tourne dans un sentier si étroit celui-là
26 que les branches des taillis caressent les flancs des chevaux.
27 Le chemin tourne, encore une fois. Nous passons une vieille grille
28 dissimulée à demi sous le feuillage et brutalement, une immense
29 pelouse vaste comme une mer s'étend sous nos yeux. Le terrain on-
30 dule harmonieusement. Au sommet de la plus haute vague, blanc et
31 brillant comme un morceau de sucre : le château de Klugsdorf !
32 C'est un château comme on en trouve dans les livres
33 pour enfants. Il est à peu près certain que des fées vont surgir
34 et des chevaliers et des dames en hennin.
35 Erreur. Sur la terrasse se profile la silhouette de
36 Max Schillerman, raide et digne. Il descend les marches de l'esca-
37 lier d'honneur et nous laisse admirer la splendide façade qui
38 s'étale sous nos yeux.
39 Je renonce à compter les fenêtres. Il y en a trop.
40 — Si vous voulez vous donner la peine d'entrer. (...)
41 Nous voici dans le hall. J'en ai le souffle coupé !

Joseph Joffo, « Anna et son Orchestre ».
Editions J.-C. Lattès.

CHERCHE LE SENS DES MOTS EN CARACTÈRES DROITS DANS LE TEXTE

Questionnaire I

1. a) Combien y a-t-il de personna-
ges dans la voiture ?
b) Comment se nomment-ils ?
c) Qui sont-ils ?
2. a) Les voyageurs traversent deux
paysages différents pour arriver au châ-
teau : lesquels ?
b) Dans le texte, le 1^{er} paysage va des
lignes à
c) Définis-le en utilisant une expres-
sion de l'auteur.
d) En quoi une forêt peut-elle être
extraordinaire ?

e) Donne des exemples de « forêts ex-
traordinaires » que tu connais.

3. a) Dans le texte, le 2^e paysage va
des lignes à

b) A quoi l'auteur le compare-t-il ?
4. De quelle manière les voyageurs
passent-ils d'un paysage à l'autre ?

5. Quelle image la vue du château fait-
elle naître dans l'esprit de l'auteur ?

6. Et toi, comment le vois-tu, ce châ-
teau ? Dis-le en quelques courtes phrases.

7. Peux-tu indiquer la fonction de
Max Schillerman ? Quels mots du texte
te permettent-ils de donner la réponse ?

8. Dessine l'itinéraire de la voiture, où
figureront les principaux points de re-
père.

VIENNE ————— CHÂ-
TEAU DU BARON.

9. Le texte comporte divers « mo-
ments ». Dresses-en l'inventaire et donne
un titre à chacun :

1. Lignes à :

2. Lignes à :

3. etc.

Questionnaire II

1. Quel sentiment dominant éprouvent
les personnages tout au long de la course ?

2. Relève, dans le texte, tout ce qui
fait naître ce sentiment.

3. Dans quel passage du texte ce sen-
timent atteint-il sa plus grande intensité ?

DANS LA FORÊT VIENNOISE

Pour le maître

Le texte que nous vous proposons en
ce mois d'avril est apparemment simple :

— De jeunes musiciens habitant
Vienne ont été engagés par un baron des
environs de la capitale pour jouer lors
du mariage de sa fille.

Nous assistons ici à leur voyage dans
une région qu'ils ne connaissent pas.

Le récit, en lui-même anodin, est ce-
pendant intéressant à plus d'un titre : il
est vivant, plein de fraîcheur, empreint de
poésie.

Il exprime :

LA JOIE DE VIVRE (provoquée, sti-
mulée par le renouveau printanier, la
beauté de la nature, la griserie de la
vitesse, la musique) ;

— l'attrait de l'inconnu ;

— un certain mystère.

OBJECTIFS

Amener les élèves à :

a) FORMULER l'idée directrice du
texte : « La joie de vivre », et les éléments
qui la composent ;

b) RELEVÉ les mots et expressions
qui l'expriment plus particulièrement ;

c) DÉLIMITER et INTITULER les
diverses parties du texte :

— lignes 1 à 13 : traversée de la forêt
viennoise ;

— lignes 14 à 24 : répétition de la
csardas ;

— lignes 25 à 34 : apparition du châ-
teau ;

— lignes 35 à 41 : arrivée au château ;

d) ANALYSER l'épisode de « la folle
répétition » ;

e) DÉCOUVRIR, DÉFINIR et IL-
LUSTRER le mystère qui plane sur la
fin du voyage : le passage du réel à
l'irréel (lignes 18 à 41).

DÉMARCHE PROPOSÉE

L'étude pourrait se dérouler en **trois temps** :

Premier temps : analyse du texte par les élèves individuellement, sur la base du questionnaire I. Dépouillement collectif. Synthèse (obj. c).

Deuxième temps : démarche semblable à l'aide du questionnaire II. Synthèse : classement des éléments en 4 ensembles : renouveau - nature - vitesse - musique → la joie de vivre (obj. a, b, d).

Troisième temps : étude comparée du texte de Joffo (dès la ligne 18) et du conte de Perrault.

Cette comparaison devrait permettre aux élèves de découvrir comment un auteur nous fait passer du monde réel à un monde irréel, et par quels procédés de style il nous ramène à la réalité.

Le texte de Joffo est, à cet égard, une bonne illustration : l'auteur part d'un fait commun (des musiciens se rendent dans un château pour jouer, donc pour exercer leur métier et gagner leur vie) ; il entre peu à peu dans le féerique et en sort soudainement à la ligne.

Le mot « erreur » peut constituer une véritable douche sur l'imagination du lecteur. Ce mot, jeté brutalement dans le texte, brise l'enchantement (plus de fougères qui s'inclinent et de soleil qui danse, plus de fées ni de chevaliers, mais un majordome sévère, en chair et en os). C'est « le retour à la normale ».

La comparaison avec le conte de « La Belle au Bois dormant » est éclairante. Dans le fragment que nous proposons, Perrault nous fait côtoyer l'insolite (ragots des villageois, lignes 4 à 10), mais nous sommes toujours dans le réel. Et, brusquement, nous plongeons dans le féerique pour ne plus le quitter (dès la ligne 19).

On pourrait approfondir l'étude du procédé par **des exercices de rédaction** :

— terminer le texte de Joffo en restant dans l'irréel ;

— terminer le conte de Perrault (dès la ligne 17) en restant dans le réel.

Le commentaire suivant vous aidera peut-être à préciser l'analyse de certains procédés :

« L'enfant qui est familiarisé avec les contes de fées comprend qu'ils s'adressent à lui dans un langage symbolique, loin de la réalité quotidienne. Le conte de fées laisse entendre, dès son début, tout au long de l'intrigue et dans sa conclusion qu'il ne nous parle pas de faits tangibles, ni de personnes ou d'endroits réels. Quant à l'enfant lui-même, les événements réels ne prennent pour lui de l'importance qu'à travers la signification symbolique qu'il leur prête ou qu'il trouve en eux.

« Il était une fois... », « Dans un certain pays... », « Il y a de cela mille ans ou plus... », « Du temps où les bêtes parlaient... », « Il était une fois dans un vieux château, au milieu d'une grande forêt touffue... », ces débuts laissent entendre que ce qui va suivre échappe aux réalités immédiates, que nous quittons le monde concret de la réalité quotidienne. Les vieux châteaux, les cavernes profondes, les chambres closes où il est interdit d'entrer, les forêts impénétrables suggèrent qu'on va nous révéler quelque chose qui, normalement, nous est caché, tandis que le « Il y a de cela bien longtemps... » implique que nous allons connaître des événements des plus archaïques. »

(Tiré de : Bruno BETTELHEIM, « Psychanalyse des Contes de Fées », Ed. Robert Laffont, Paris 1976.)

L'AUTEUR

Joseph Joffo exerce actuellement le métier de coiffeur à Paris. Son premier livre, « Un Sac de Billes », a été tiré à plus de 500 000 exemplaires en France et a été traduit en 15 langues.

« Anna et son Orchestre » est l'histoire

d'une famille russe, les Boronsky, et d'une jeune fille, Anna, la mère de Joseph Joffo qui, pour fuir les pogroms, a formé un orchestre qui va de capitale en capitale.

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte de Joseph Joffo ; au verso, les questionnaires I et II et la lecture complémentaire de Ch. Perrault. On peut l'obtenir, au prix de 18 ct. l'exemplaire, chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

Tous les textes publiés dès septembre 1976 sont encore disponibles. On peut encore s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles au début de chaque mois (fin des abonnements en cours : juin 1977). Prix à l'abonnement : 13 ct. l'exemplaire.

LECTURE COMPLÉMENTAIRE :

La Belle au Bois dormant (fragment). Version du conte de Ch. Perrault

- 1 *Au bout de cent ans, le fils du roi qui régnait alors, et qui était*
- 2 *d'une autre famille que la princesse endormie, étant allé à la chasse de ce*
- 3 *côté-là, demanda ce que c'était que ces tours qu'il voyait au-dessus d'un*
- 4 *grand bois fort épais. Chacun lui répondit selon qu'il en avait ouï parler ;*
- 5 *les uns disaient que c'était un vieux château où il revenait des esprits ;*
- 6 *les autres, que tous les sorciers de la contrée y faisaient leur sabbat. La*
- 7 *plus commune opinion était qu'un ogre y demeurerait et que là il emportait tous*
- 8 *les enfants qu'il pouvait attraper, pour les pouvoir manger à son aise et sans*
- 9 *qu'on pût le suivre, ayant seul le pouvoir de se faire un passage au travers*
- 10 *du bois.*
- 11 *Le prince ne savait qu'en croire, lorsqu'un vieux paysan prit la*
- 12 *parole et dit :*
- 13 *— Mon prince, il y a plus de cinquante ans que j'ai ouï dire à mon père qu'il*
- 14 *y avait dans ce château une princesse, la plus belle qu'on eût su voir ;*
- 15 *qu'elle y devait dormir cent ans, et qu'elle serait réveillée par le fils d'un*
- 16 *roi, à qui elle était réservée.*
- 17 *Le jeune prince, à ce discours, se sentit tout de feu ; il crut, sans*
- 18 *balancer, qu'il mettrait fin à une si belle aventure ; et, poussé par l'amour*
- 19 *et par la gloire, il résolut de voir sur-le-champ ce qu'il en était. A peine*
- 20 *s'avança-t-il vers le bois que tous ces grands arbres, ces ronces et ces épi-*
- 21 *nes s'écartèrent d'eux-mêmes pour le laisser passer. Il marcha vers le château*
- 22 *qu'il voyait au bout d'une grande avenue où il entra ; et, ce qui le surprit un*
- 23 *peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres*
- 24 *s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne laissa pas de conti-*
- 25 *nuer son chemin : un prince jeune et amoureux est toujours vaillant. Il entra*
- 26 *dans une grande avant-cour, où tout ce qu'il vit d'abord était capable de le*
- 27 *glacer de crainte.*

Julien et le Bel Automne

Milena Lukesova, trad. Michèle Kahn. Duculot. 1976. Jan Kudlacek. Moins de 6 ans.

Le petit Julien quitte le jardin de sa maison. Les tournesols aux grands yeux bruns le regardent s'éloigner. Julien découvre la forêt. Il joue avec les marrons, les glands à casquettes et les petits fruits rouges du sorbier.

Un très bel album aux merveilleux dessins couleur d'automne.

J. B.

Mélodie

France Maternati. Editions Advisors. 1976.

Histoire d'une amitié entre une petite fille, un oiseau et un arbre.

Très belles illustrations, d'un type nouveau. Texte facile, pour des enfants de 6-7 ans.

E. P.

Andros

John Guez. Editions Advisors. 1976. Dès 7 ans.

Qui peut parler du sens de la poésie chez les enfants ? C'est la question qui vient à l'esprit en parcourant ce livre. Car le texte, destiné aux enfants, se veut poétique. Touche-t-il la sensibilité des enfants ? Mais cet album va les surprendre par son illustration, faite de papiers de couleurs collés, admirablement. Voilà une originalité très plaisante ! Une raison valable de voir ce livre. Ainsi, le texte est-il réservé aux adultes qui racontent le livre et l'illustration aux enfants qui regardent ? En tous cas, un livre qu'il est facile de rendre actif.

D. T.

Rose et Roland

Helen Oxenbury. Ed. Hatier. 1976.

Deux cochons moroses se plaignent à longueur de journée : « On s'ennuie, rien n'arrive jamais... » Ils ont tout dans leur verger. Pourtant ils rêvent de voitures, beaux vêtements, maison. Bien mal leur en prend...

Illustrations plaisantes. Texte facile dès 7 ans.

E. P.

Babar et son Ami Zéphir

Jean de Brunhoff. Hachette. 1976. 7 à 9 ans.

Comme Nounours, Babar l'éléphant est connu de tous les enfants. Mais cette aventure-ci se passe sans lui. Les vacances sont là et Zéphir le singe rentre chez ses parents. L'histoire se passe donc entièrement au pays des singes. Mais les aventures n'y manquent pas. La princesse Isabelle est enlevée par le monstre Polmoche qui change en pierre ceux qui le mettent en colère. Aussitôt Zéphir part délivrer la princesse.

J. B.

Pas de Baisers pour Maman

L'Ecole des Loisirs. Renard-Poche N° 22. Dès 8 ans.

Amusant petit récit qui relate les aventures de Jo le chaton qui n'aime pas être embrassé par sa mère. Illustrations très expressives.

M. C.

Une Fête chez Nounours

Claude Laydu. Hachette. 1976. 7 à 9 ans.

Tous les enfants connaissent Nounours pour l'avoir vu à la télévision. Ils le retrouveront donc avec plaisir dans cet album. Il est entouré de l'ourson Oscar, de maman Emilia et de deux marmottes. Ce livre aux nombreuses illustrations en couleur est aussi destiné à être lu aux tout-petits.

J. B.

Coucourou et la Panthère des Neiges

A. Deslandes Hachette. Bibliothèque Minirose. 1976.

Quatre très jolis contes pour petits enfants. Les idées folles du jars Oscar, les aventures du gentil dragon Albert et de son ami François, l'amitié d'un petit garçon pour une carpe et l'amour et les péripéties de deux pigeons raviront chacun. A travers ces récits, petits et plus grands découvriront la Cornouaille, l'Himalaya et Prague...

Ces livres peuvent être lus à haute voix, ce qui les rend accessibles aux non-lecteurs. De quoi faire rêver...

M. C.

Les Maladresses d'Oscar Belloie

K. R. Whittington, trad. M. Tenaille

La Carpe de Noël

Jean Prochazka, trad. M. Kahn

Albert le Dragon

Rose-Marie Weir, trad. M.-F. Saint-Dizier

Mosaïques avec des Graines

Pernelle Sevy. Ed. Hachette. 1976. Coll. Travaux éducatifs manuels. 17^e page de la collection « TEM ».

Une série de 12 modèles de soleil à garnir de graines, accompagnée de conseils d'exécution. Une manière de se familiariser avec la technique du collage des graines. Passé ce cap, il serait souhaitable que l'enfant laisse libre cours à son imagination.

E. P.

Silence, on tourne !

Vincent et Nathalie, Marc Saver, Jean-Pierre Enard, Jean Sidobre. Hachette. 1976. 8 ans.

Un petit livre pour les premières lectures. Une petite histoire du tournage d'une scène pour la télévision. Quelques incidents comiques. Un texte et des illustrations bien équilibrés. Un vocabulaire simple. Un petit cadeau, sans plus.

D. T.

Les Chevaliers du Mercredi

Alain Danet. Editions Advisors. 1976. Alan Laufer. Dès 8 ans.

Une nouvelle maison d'éditions. De nouveaux livres. Des styles nouveaux, déroutants, intéressants. Le format allongé, le brochage en rouleaux de plastique donnent au livre un aspect accueillant. L'illustration est en pleine page, le texte court et large, en regard. L'histoire pose plus de problèmes. Mais si elle laisse perplexe, peut-être s'agit-il d'une intention de l'auteur. Il propose, en effet, à l'enfant de terminer le livre à sa manière ou de lui donner une autre fin ; du papier calque pour les dessins et de l'imagination pour le texte. Une idée à suivre !

D. T.

Léonard de Vinci

Le Capitaine Cook

Editions Gamma. Coll. Personnages célèbres. Dès 9 ans.

Ces petits albums présentent aux jeunes enfants deux nouveaux personnages dans les faits essentiels de leur vie. Le texte est simple et condensé ; les illustrations sont un rappel du texte.

Chaque livre propose en plus, un bricolage : une statue de cheval et un bouclier hawaïen pour les volumes mentionnés.

Un complément d'indications historiques invite chaque enfant à approfondir ses connaissances.

M. C.

Exploits pour une Pierre blanche

Gunnel Linde. Editions Hatier-Rageot. Bibliothèque de l'Amitié. Dès 9 ans.

Ce récit a été mis en film par la Radio suédoise et retransmis en Suisse romande. La photo de couverture rappelle un épisode du film.

Fia possède un véritable trésor : une pierre blanche, un simple caillou, doux, lisse et précieux.

Elle pensait ne jamais devoir s'en séparer, mais elle rencontre Hampus, le roi des cascadeurs, et ce dernier s'efforce de lui prouver qu'il est également digne de la posséder.

Pour les deux amis commence alors une série d'exploits très excitants.

Lecture très agréable, texte plein de charme, de poésie et de rêve.

M. C.

Les Petits des Petits Animaux

Rinaldo d'Ami, adapté par P.-H. Plantain. Editions Hachette. Collection « La Vie privée des Animaux ».

De la méduse au doriphore, du porc-épic à l'ornithorynque, du « diamant à moustaches » (amusant oiseau) à la chauve-souris et au poisson chat, l'essentiel est dit en textes courts et attrayants. Plus de 170 dessins en couleur s'ajoutent au plaisir de la lecture. Et si vous avez envie d'élever l'un des petits animaux étudiés, de bons conseils vous y aideront. Mais, attention, certaines espèces doivent rester à leur vraie place, dans la nature.

M. C.

Sélimane et son Amie l'Hippopotame

Hélène et J.-J. Ducos. Editions G.P. Rouge et Or. Coll. L'Enfant et l'Univers.

Ce volume nous conduit en Afrique. Tout en nous familiarisant avec les réalités d'un village du Tchad : constructions, topographie, vie sociale, flore et faune, nous pouvons apprécier un très joli conte de l'amitié. Très belles photos.

M. C.

Piccolo pollo de Napoli

Luce Fillol. Magnard. 1976. Dès 9 ans.

Qu'ils sont semblables aux enfants suisses, les enfants italiens. Plus pauvres, bien sûr. Et qu'ils sont beaux les enfants pauvres quand ils essaient de sortir de leur pauvreté à la force de leur imagination et de leur amitié. Un très bon livre d'un auteur dont on connaît la valeur, agrémenté d'une illustration de qualité.

D. T.

Les Aventures d'un Chien perdu

Dagmar Galin. Bibliothèque de l'Amitié. G.T. Rageot. 1976. Dès 9 ans.

Une situation tellement banale, triste, mais malheureusement si réelle, les animaux abandonnés à la veille des vacances. Pourtant les vacances avaient bien commencé pour Fripon. Un voyage sans problèmes. Seulement l'hôtel n'accepte pas les chiens. Les maîtres de Fripon décident donc de l'abandonner, de nuit, dans une forêt de la Côte-d'Azur. Comment Fripon-chien essaie de comprendre sa situation de chien-orphelin et comment il s'attache à de nouveaux maîtres, voilà la fin de cette très belle histoire. Un thème réel, intéressant, à la portée des enfants, bien écrit, bien illustré, un très bon pédigree.

D. T.

L'Année des Plantes

I. Lucht et C. Spangenberg, trad. A. Chagot. L'Ecole des Loisirs, Paris. 1976. 10 à 12 ans.

Une année de la vie de la nature en textes et en images. Un texte simple, des images précises de fleurs, d'arbustes, de feuilles, d'animaux, de fruits, de champignons. Et aussi quelques illustrations charmantes de style naïf et rétro. Instructif et plaisant.

J. B.

Mes Poupées de rêves Mes Poupées-Chiffons Mes Poupées drôles

Girofla. Hachette. 1976. Coll. Jeunesse-Albums. Dès 10 ans.

Trois livres de suggestions pour la réalisation des traditionnelles et fameuses poupées de chiffons. Vieux vêtements, bouts d'étoffe, laine, feutrine, rehaussés de gouache deviendront des poupées cocasses, poétiques et attendrissantes.

Le plus souvent un patron unique se prête à mille interprétations et laisse place à l'imagination.

Pour la réalisation, un coup de main serait souhaitable.

E. P.

Je m'amuse quand je suis malade Je connais Cent Trucs et Astuces

Dorothée Koechlin et Jean-Pierre Enard. Michèle Kahn. Hachette. 1976. Pierre Magnin. 10 à 12 ans.

Deux volumes de la même série qui contiennent une foule d'idées pour occuper des enfants qui ne savent plus que faire. Trucs, charades, devinettes, bricolages, astuces, jeux, énigmes, magie, de quoi faire passer agréablement les jours de pluie.

J. B.

Au Temps des Chevaliers et des Châteaux Forts (1250-1350) Au Temps des Premiers Chemins de Fer (1850)

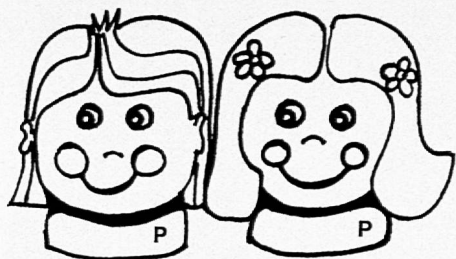
Pierre Miquel. Hachette. La Vie privée des Hommes. 1976. Pierre Probst. Dès 10 ans et tous âges.

Je ne peux que vivement recommander ces deux ouvrages remarquables, tant sur le plan de l'illustration que sur celui des textes. Chaque livre est divisé en une vingtaine de chapitres traitant chacun d'un thème important de l'époque étudiée. Sur le plan de la pédagogie moderne, ces ouvrages deviendront un outil de recherche complet autant pour les élèves que pour les enseignants. Ils dépasseront de loin en valeur tout ce que nous avons jusqu'à maintenant concernant une période de l'histoire.

Je souhaite que les Editions Hachette poursuivent sur cette lancée et fassent paraître d'autres ouvrages dans la série : « La Vie privée des Hommes ».

H. F.

Suite page 283



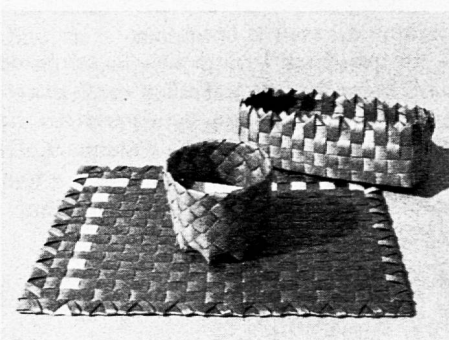
Pic et Pat ont tressé pour vous

Voici, tout d'abord, pour mieux vous familiariser avec cette technique, un bref historique du tressage. Dans les temps reculés où l'être humain vivait en relation étroite avec la nature, les objets usuels étaient, à quelques exceptions près, confectionnés avec des matières flexibles. Par exemple : racines, herbes, chanvre, paille, bambous, saule, joncs, roseaux, écorce de bouleau. La feuille de palmier et de roseau sont des matériaux de travail, qui ont déjà trouvé leur usage au premier temps de l'humanité et qui sont encore utilisés de nos jours par de nombreux pays. Avec les roseaux on fabriquait des cordes, des palissades, des vêtements, des radeaux. Avec la feuille de palme on tressait des malles, des toits et même des cordes pour des instruments de musique. Le saule servait à la confection d'arcs et de flèches. Le tressage, le macramé et le nouage font partie des plus anciens travaux manuels. Si vous vous intéressez à ces travaux vous trouverez de nombreux objets au musée d'ethnologie de Bâle.

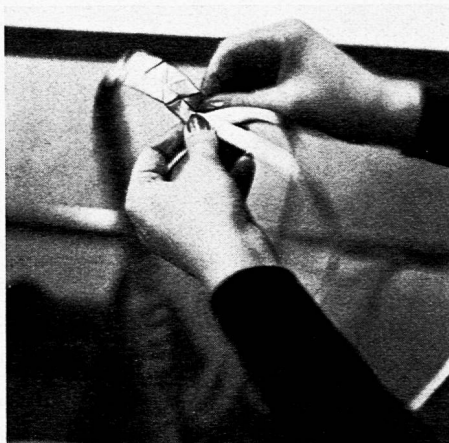
Actuellement, le Laos, l'Asie, l'Inde, l'Amérique latine nous livrent les plus belles réalisations de ces techniques.

Adaptation pour l'enseignement

Pic et Pat ont suivi pour vous un cours de tressage où les fibres végétales n'étant utilisables qu'avec énormément de perte, elles ont été remplacées par une fibre entièrement synthétique : **le saleen**. Il se présente sous forme de bandes de différentes largeurs et dans une gamme de coloris très étendue. Pour pratiquer cette nouvelle technique en classe il suffit d'avoir une planche en pavatex, des épingles, des pincettes, de la colle et du papier collant.



Les objets pouvant être exécutés avec cette matière sont avant tout fonctionnels : sets de table de toutes formes et dimensions, paniers, cache-pots, corbeilles. En prenant des couleurs différentes nous pouvons obtenir des dessins géométriques souvent inattendus. Il convient également de signaler que cette fibre est lavable et très bon marché. Les collègues qui ont pu expérimenter cette technique en classe sont enchantées de l'accueil que les élèves ont réservé à ces travaux et du résultat obtenu. En effet cette matière reste intacte même si elle est parfois malmenée par des doigts maladroits. Mais rassurez-vous l'apprentissage se fait rapidement.



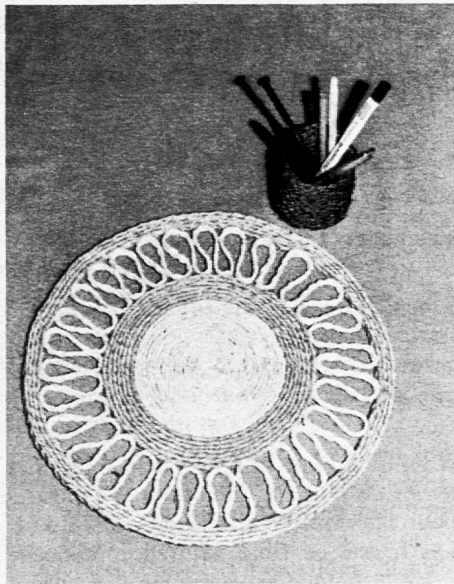
Si ce cours vous intéresse il suffit de vous adresser à la monitrice de votre région. En effet des cours peuvent en tout temps être organisés. Il suffit d'avoir

réuni un groupe de douze personnes. Si le temps de prendre un cours vous manque pour l'instant, voici quelques idées d'objets tressés en fibre naturelle : **la ficelle**.

La technique est si simple que chacun peut la réaliser et s'aider à confectionner un objet qui pourra être l'œuvre de toute la famille ! Pourquoi pas ? On tresse des nattes de ficelle de sisal de 3,5 mm de diamètre, on les enroule et on les fixe à grands points avec du coton à broder N° 5 de couleur assortie à la ficelle.

Pour le sous-plat - napperon

Couper 3 brins de sisal de longueur identique (3 à 4 m.), les nouer à une extrémité et les tresser. Pour plus de commodité, on peut fixer le nœud en l'épingleant sur une planche à repasser ou le pinçant dans une fenêtre ; une fois le tressage fini, nouer l'extrémité. Préparer plusieurs tresses des couleurs désirées puis les coudre en rond sur elles-mêmes avec une aiguille à bout pointu. Exécuter des points sellier d'un centimètre de long en prenant chaque fois le rang précédent. Veiller à ce que le coton à broder ne se voie pas et à ce que chaque rang soit serré régulièrement. Si l'on tire trop, le travail ne restera pas plat et si l'on enroule de façon trop lâche, le travail sera mou. Pour le départ et les ajouts, coudre solidement les trois brins de sisal, juste en-dessous du nœud et couper le nœud. Ainsi faites, les ajouts, cousus bord à bord, sont pratiquement invisibles. Travailler selon votre idée en variant à volonté les couleurs, le nombre de rangs et les motifs, vagues, zigzags, petites rondelles de 3 cm. de diamètre, etc., que l'on répartit régulièrement sur le tour du napperon. Après le motif, enrouler encore 4 à 5 rangs de tresse, de manière à maintenir le tout bien en place.



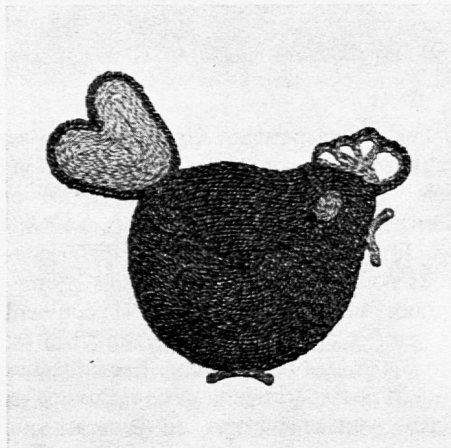
Pour le porte-crayons

Préparer un fond rond et plat de 8 cm. de diamètre, comme pour faire le début du sous-plat. Enrouler ensuite la tresse à plat, tout au bord du fond, en rangs superposés et la coudre en maintenant une forme régulière sur une hauteur de 9 cm.

Selon la même technique on peut exécuter des vide-poches, petits paniers, boîtes à couvercle, sous-verres et sous-bouteilles, etc. On veillera cependant à ne pas créer des objets trop hauts qui perdraient alors de leur rigidité.

rangs de la même couleur que celle du corps de la poule. Fixer la queue au corps très soigneusement sur 5 cm. environ pour éviter qu'elle retombe. La crête se commence comme la queue mais l'on coud quelques boucles, une grosse et trois petites, sur une tresse de base double et plate de 8 cm. de long. Enrouler ensuite, comme pour la queue, encore deux rangs de couleur contrastée. Il reste maintenant à créer un bec et des pattes pour que notre volaille soit à point ! Ceux-ci sont formés de deux tresses cousues ensemble sur une longueur de 8 cm. puis fixées fermement par un point, sous le ventre pour les pattes et respectivement, devant l'œil pour le bec.

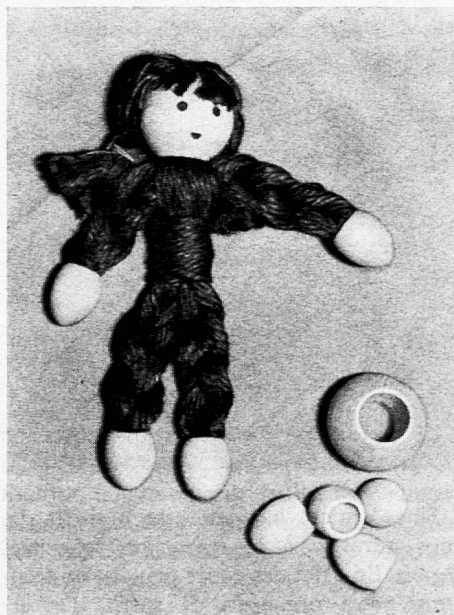
En modifiant à votre idée la forme de base et en laissant travailler votre imagination, cette technique vous permettra de réaliser une variété infinie d'animaux tels que hibou, oiseau, poisson, etc., tout aussi facile à exécuter que la poule.



Pour la poule set de table ou décoration murale

Opérer de même en commençant dès le milieu à donner une forme de demi-cercle au travail. Maintenir soigneusement une partie plate pour le dos de la poule et une partie arrondie pour le ventre jusqu'à ce que l'on obtienne une hauteur de 12 cm. environ. Préparer ensuite, en ficelle d'une autre couleur, un ovale de 3 cm. sur 2,5 pour l'œil et le fixer au corps. Continuer à enrouler la tresse autour du corps et de l'œil pendant 4 cm. jusqu'à ce que la poule ait bonne mine. Ceci fait, préparer une queue de la même couleur que l'œil, en cousant deux tresses ensemble sur une longueur de 10 cm. Plier ensuite cette branche en deux et coudre solidement le pli sur 1,5 cm de hauteur. Enrouler quelques rangs de tresse autour de cette forme qui ressemble à un cœur puis terminer avec deux

La poupée tressée



Elle fera la joie des enfants qui la fabriqueront ou la recevront, elle sera une compagne rêvée pour jeunes et moins jeunes, une amie de chaque jour du bébé à l'automobiliste.

Elle est faite de trois tresses : deux pour les jambes et une seule pour les bras, d'une grosse perle de bois pour la tête et de quatre petits cônes creux pour les mains et les pieds.

En ficelle souple, le jute 4 mm convient très bien, couper les fils qui formeront les tresses soit :

— 2 fois 24 fils de 31 cm. pour les jambes ;

— 1 fois 24 fils de 20 cm. pour les bras.

Tresser les jambes sur une hauteur de 9 cm. puis former la taille en unissant les deux tresses et les attachant sur une hauteur de 3 cm. Diviser à nouveau la masse des fils en deux et placer la tresse qui forme les bras. Rattacher encore la totalité des fils à la hauteur du cou pour maintenir le tout et enfiler la boule de bois. Quelques gouttes de colle aideront la tête à tenir en place. Les fils qui restent sont les cheveux que vous pourrez coiffer et coller à votre idée. Les extrémités des tresses sont cousues à fil double, encolées et glissées dans les cônes de bois.

Pour Fr. 5.— vous pourrez vous procurer les pièces de bois chez les marchands spécialisés. Il est possible maintenant, si vous le désirez bien sûr, d'enjoliver et d'habiller votre poupée pour la personnaliser. Vous pourrez aussi lui fabriquer des frères et sœurs en variant un peu la grandeur mais en veillant cependant à maintenir rigoureusement les bonnes proportions. Pour avoir une sympathique poupée mobile, fixez votre mas-cotte au bout d'une bande de 1,50 m. d'élastique souple, que vous aurez préalablement clouée à un plafond ou contre un mur.

Pour le sac

Environ 350 g. de raphia, jute, sisal... Le sac ne présentant pas de fond, le travail se commence par un assemblage en ovale au milieu du sac. Il y a deux façons d'assembler les tresses : 1) à **petits points de surjet sur l'envers de l'ouvrage** ; avec cette méthode, seul un des bords d'épaisseur de la tresse est cousu, mais c'est une technique très simple. 2) **En couture en zig-zag** ; avec l'aiguille on traverse obliquement deux tresses juxtaposées comme pour exécuter les objets présentés ci-dessus. Ainsi la couture se fait dans l'épaisseur de la tresse, les points sont



invisibles mais la réalisation est un peu plus difficile. L'ovale du sac se forme autour d'une ligne droite de 20 cm. environ. Continuer l'assemblage des tresses jusqu'à ce que vous ayez obtenu un grand ovale formant les deux parois du sac. Pour chaque soufflet, assemblez les tresses en un autre ovale ayant comme proportions environ 10 cm. de large et une hauteur correspondant au $\frac{2}{3}$ de la hauteur d'une paroi du sac. Ces soufflets sont ensuite cousus très solidement de chaque côté. La fermeture du sac est faite d'une tresse doublée formant une bride et d'un bouton. Les deux anses sont formées d'une simple tresse légèrement plus large que celle qui forme le sac.

Et maintenant, à vos ficelles ! Nous souhaitons que vous ayez autant de plaisir que nous à tresser, enrouler et piquer ces nattes aux belles couleurs.

Tressez-vous une ceinture de cuir !

Un travail simple et vite fait si l'on possède une bande de cuir de 3 cm. de large, pas trop épaisse et un peu plus longue que son tour de taille, un couteau japonais bien tranchant et un peu de patience.

Pour exécuter cette ceinture tressée à trois brins, procéder comme ceci :

— En se tenant sur une planche ou un carton fort et à l'aide d'une règle métallique, faire deux incisions dans la bande de cuir, sur la partie que l'on veut

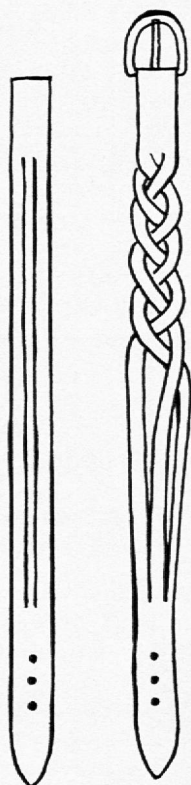
tresser. Laisser le cuir plat sur 10 cm. du côté où l'on fixera la boucle et sur 20 cm. du côté où l'on fera les trous. Veiller à ce que la ceinture soit incisée de façon à obtenir trois bandes d'égale largeur.

— Commencer à tresser normalement, au début des fentes. (La première bande sur la deuxième, la troisième sur la première et la deuxième sur la troisième.) Au fur et à mesure qu'il est nécessaire, détordre le bas de la tresse en passant le bout de la ceinture dans les fentes pour obtenir une bande plate. Continuer à tresser et à détordre jusqu'à ce que les bandes soient trop courtes pour passer le bout de la ceinture.

— Egaliser et aplatir la tresse.

— Fixer la boucle de ceinture.

— Percer quelques trous à l'aide d'un emporte-pièce à l'autre extrémité. Si vous ne possédez pas cet instrument, votre cordonnier pourra vous venir en aide.



Sur la base de la tresse il est également possible de confectionner **des tapis ronds ou ovales**. Pour cela il vous faut :

— de nombreux restes de tissus : ameublement, vêtements usagés découpés en lanières. Fil solide, colle spéciale pour tissus, doublure très solide.

Exécution : coupez les tissus en bandes de 5 cm. de large sur une longueur minimale de 50 cm. Pliez chaque bande en deux sur sa largeur, marquez la pliure au fer chaud. Prenez 3 bandes d'inégales longueurs, assemblez-les à une extrémité

en les cousant. Faites ensuite la tresse. Pour ajouter une autre bande, glissez à l'intérieur de la précédente le départ de la suivante en les faisant chevaucher de 1,5 cm. environ. Continuer le tressage, allongez de même le 2^e, puis le 3^e brin.

Essayez le plus souvent possible de dissimuler ces raccords sur l'envers des tresses et conservez toujours les bandes bien à plat afin d'obtenir une tresse régulière et bien plate. Préparez une longueur de tresse suffisante pour la confection du tapis, mais il sera possible de l'allonger s'il vous en manque un peu.

Taillez la doublure au diamètre désiré du tapis plus 1,5 cm. tout autour, marquez le centre de ce cercle. Collez le départ de la tresse sur ce pointet tout en enroulant la tresse autour de ce centre, fixez-la sur la doublure, à points glissés invisibles exécutés avec le fil. Lorsque la surface totale est obtenue, rentrez la fin de la tresse sous l'enroulement précédent et cousez très solidement en dissimulant complètement l'extrémité sous la tresse. Replier le bord de la doublure endroit contre endroit et fixer le bord du tapis tressé contre la doublure par des points de côté. Vous pouvez exécuter un tapis du même genre avec des bas de nylon usagés, pour obtenir des couleurs éclatantes vous pouvez teindre les bas.

EXPOSITION

Pic et Pat ont participé au vernissage d'une exposition présentée à Zurich, dans les galeries de la cour intérieure de l'Hôtel de Ville.

Ils vous font part de leurs impressions.

Les tapisseries exposées étaient exécutées durant des cours de formation continue des enseignants de ce même canton. Le cours a été donné par une artiste zurichoise, M^{me} Margrit RÖLLI, qui a voulu laisser l'expression libre à chaque participant. Résultat : une grande diversité aussi bien dans le sujet que dans l'exécution. Comme la galerie longe une cour intérieure, on pouvait admirer les tapisseries de près et de loin, du 2^e au 1^{er} étage.

Certaines pièces étaient remarquables par l'assemblage des couleurs dans les dégradés : du violet au mauve clair, du rouge foncé au rose, du vert foncé au bleu ciel et rose. Dans l'image du paon, on retrouvait différents tons de vert et de bleu.

Les sujets variaient du poisson à la ferme en passant par le champ de blé, les oiseaux, les plantes ainsi que les paysa-

ges, couchers de soleil, les saisons et les éléments naturels : le feu, la terre, l'eau et l'air. Entre autres, un tableau représentait le french-cancan : la jupe en dentelle superposée, cousue dans le coin en haut à gauche, les jambes minces de danseuse, la culotte entourée d'un ruban au genou et le soulier boutonné jusqu'à la cheville sans oublier la tête d'homme à haut-de-forme, cousue dans le coin en bas à droite, louchant avec deux yeux aux couleurs différentes vers le haut.

Les divers tissus étaient judicieusement choisis et bien assortis, cousus au point de surjet, feston ou chausson. Les effets de tulle superposé donnaient à bien des

tapisseries un air de mystère et de flou. Pour représenter l'élément air, il y avait par exemple des nœuds en tulle bleu ciel et plus foncé, arrangés en tourbillon sur un fond de tulle également bleu ciel mais d'une autre nuance. L'effet était vraiment aérien.

Il y avait des travaux laborieux, minutieux, exécutés avec beaucoup de patience et durant des heures interminables ; d'autres où la simplicité et la clarté du motif touchait au génie. Par exemple le plus frappant : une feuille d'automne verte sur un fond beige à plusieurs nuances avec une broderie incrustée traversant ce même fond.

Que d'idées pour nos leçons d'ACM ! Cette exposition a fermé ses portes le 27 février 1977.

Nous vous rappelons l'existence de la bourse aux idées qui, toujours grande ouverte, attend vos dernières trouvailles, vos bons trucs, vos photos, modèles, etc. Si vous désirez soutenir utilement Pic et Pat dans leur entreprise et contribuer à la réalisation de ces pages, adressez vos envois à Jacqueline Dutoit, La Boutaz, 1522 Lucens. A bientôt !

Restes de peau et de cuir

Restes de peau (couleurs mélangées)	Fr. 10.— le kg
dès 5 kg	Fr. 8.50 le kg
Grands restes de cuir	Fr. 9.— le kg
dès 5 kg	Fr. 7.50 le kg
Petits restes de cuir	Fr. 4.— le kg
Expédition dès 15 kg franco domicile.	
Mme U. Binder, Klosterfeld 31, 5630 Muri AG,	
tél. (057) 8 23 57.	
(Ancienne adresse : Mme Wicki, 5630 Muri.)	

Fils pour tissage à la main

tapisserie, macramés (laine, lin, soie, coton)
Cadres et métiers à tisser
Demandez les cartes d'échantillons!
Rüegg-Handwebgarn, case postale 158
8039 Zurich, tél. (01) 36 32 50 (dès le 7.6. 77 - 201 32 50)

PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

Association de vacances Vernier Bois-Gentil cherche

directeurs

moniteurs et monitrices

pour ses séjours
du 30 juin au 21 juillet 1977
du 24 juillet au 14 août 1977
à Boveau-sur-Corbeyrier par Aigle (altitude : 1034 m).
Conditions très avantageuses.
Bâtiment ultra-moderne.

Renseignements auprès de M. Comtat ou M. Kissling.
Tél. (022) 41 49 30.

Institution cherche pour une classe de 6 enfants de 4 à 7 ans ayant de graves troubles de la relation, une

enseignante spécialisée

Possibilité de formation en cours d'emploi.
Travail en équipe, environ 30 h. par semaine.
8 semaines de vacances.

Renseignements : tél. 25 12 12/883.

L'ASSOCIATION SUISSE POUR L'ÉTUDE
ET L'ÉDUCATION PSYCHOMOTRICE DE L'ENFANT

« LE BON-DÉPART »

informe qu'un cours de formation aura lieu :
1^{re} période du 4 au 16 juillet 1977, suivie de 10 séances de travail au cours de l'automne-hiver 77-78 et d'une semaine de regroupement du 3 au 8 juillet 78.
Prix du cours : Fr. 900.—.

Pour tout renseignement et inscription s'adresser :
Bon-Départ, case postale 72, 1024 Ecublens.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa
montreux

Une Nièce de l'Oncle Tom

Betsy Haynes. Hachette. Bibliothèque verte. 1976. Dès 10 ans.

Reprenant le thème de « La Case de l'Oncle Tom » l'auteur nous conte l'histoire d'une fillette noire Pâquerette, esclave dans un Etat du Sud tout en nous permettant de découvrir la « Route clandestine » qui aidait les esclaves à fuir vers le Nord.

M. C.

Dans le Bois

Solange Duflos et René Brandicourt. Hatier « Ce que dit la Nature ». 1976. Dès 10 ans et tous âges.

Nous avons déjà parlé de deux ouvrages remarquables ayant paru dans la collection « Ce que dit la Nature » (Dans le Pré et sur les Rivages). Ce troisième est tout aussi bon (je devrais dire excellent). Très richement illustré de photos et de dessins, il présente une foule d'observations et d'activités sur ce biotope qu'est la forêt. Les articles sont groupés par saisons. D'une valeur pédagogique indéniable, cet ouvrage répond tout à fait aux aspirations de l'école active. Il sera pour l'enseignant qui veut organiser un camp dans la nature, un auxiliaire et un guide précieux. Je le recommande sans réserve aussi pour les jeunes qui sont passionnés par tout ce qui touche de près ou de loin à l'équilibre de notre milieu naturel.

H. F.

L'Arbre aux Ancêtres

Yvonne Meynier. Frédéric Clément. Magnard. 1976. Dès 11 ans.

Disons-le d'emblée, un très bon livre. Un album que l'on a envie d'ouvrir, qu'on lit tout de suite, et jusqu'à la dernière page, auquel on revient pour le regarder encore. Un livre de divertissement ? Un livre de lecture ? Un livre d'histoire ? Les trois à la fois, dans un cocktail très agréable.

Composition du cocktail : un récit, des trisaïeux aux jumeaux de 1976, de vieux remèdes (de grand-mère), des chants, des renseignements sur la vie de jadis, et de merveilleuses illustrations, soit dessins, soit reproductions de photos ou gravures d'époque. A la fin du livre, un tableau à compléter, qui ramasse les renseignements glanés au long de la lecture et un arbre généalogique pour le lecteur. Très nettement la note d'achat.

D. T.

La Cabane aux Sorciers

Daniel P. Mannix. Hachette. 1976. Bibliothèque verte. Dès 11 ans.

Un livre ténébreux, une cabane sombre, un garçon à problèmes dans une nature au premier abord hostile. Une histoire attachante, pourtant, dans les rapports qui s'établissent entre le vieil oncle Zook, sorcier et son neveu, Bill, garçon de la ville. Une bonne vieille histoire de loup-garou un peu rétro.

D. T.

Sans compter l'Imprévu

Plusieurs auteurs en herbe. Hachette. 1976. Dès 12 ans.

Voici un livre qui ne peut laisser indifférent. Il est d'abord composé de plusieurs histoires. Mais surtout, ces histoires ont été écrites par des jeunes âgés de 13 à 19 ans. Toutes ces nouvelles sont passionnantes à lire. L'action y est bien conduite, la chute amenée avec subtilité. Quant à la forme, qui est souvent très bonne, elle laisse perplexe. Il est difficile, en effet, de séparer la part du jeune écrivain et la part de corrections de l'adulte. Mais est-ce là une question essentielle, puisqu'on a du plaisir à lire ces petites pièces pleines de fraîcheur et souvent de préoccupations très actuelles.

D. T.

L'Esclave qui devint Roi

Daniel Hénard. Editions de l'Amitié. G.T. Rageot. 1976. Dès 11-12 ans.

En 1974, nous avons déjà présenté un très bon livre de Daniel Hénard (« Nous reprendrons Athènes »), paru dans la même collection. Ce nouveau livre sur la Grèce antique est de la même veine... Captivant du début à la fin, riche en renseignements sur les coutumes et les modes de vie des cités grecques, il nous entraîne sur les traces d'un jeune homme que le sort n'a pu empêcher de devenir esclave. C'est à un riche propriétaire de la Béotie que Héros, notre héros, doit sa destinée. Tour à tour, pêcheur d'éponges, mercenaire au service d'Athènes, il va se faire remarquer par son intelligence, son courage... et, peu à peu, il pourra, après avoir vaincu plusieurs obstacles, réaliser son rêve : retrouver les siens et les libérer du joug du tyran.

C'est un très beau livre, humain, passionnant, que je recommande à tous les adolescents.

H. F.

Le Poids d'un Secret

Suzanne Pairault. Hachette. Bibliothèque verte. 1976. Dès 12 ans.

Une jeune infirmière, au cours de visites médicales, découvre dans des lycées différents deux jeunes filles exactement pareilles et qui ne se connaissent pas. L'une d'elles a une sœur jumelle qui ne lui ressemble en rien. Intriguée, l'infirmière commence une enquête qui débouchera sur un cas de conscience.

Récit bien mené, parfois émouvant.

J. B.

L'Île au Diable

Luce Fillol. Hachette. Bibliothèque verte. 1976. Dès 11 ans.

C'est toujours avec un grand plaisir que je lis un roman de Luce Fillol. Cette fois encore, j'ai été pris par l'atmosphère envoûtante de ce merveilleux récit qui a pour cadre Saint-Malo et les pêcheurs bretons du XIX^e siècle.

Le sort s'acharne sur la famille Le Floch. Le père a eu la main déchiquetée par un requin, le fils aîné s'est cassé la jambe, une tempête a rendu leur barque inutilisable et Loïc qui n'a que 12 ans vient de perdre son travail. Heureusement, il réussit à s'engager comme mousse sur le « Gabadao », qui appareille pour Terre-Neuve. La vie est rude à bord. Une nuit, le bateau est attaqué par des pirates qui emmènent Loïc et son ami Le Louarn, infirmier, sur l'île au Diable...

Un roman captivant que je recommande sans réserve.

H. F.

Les Deux Mondes

William Camus. Duculot. Coll. Traveling. 1976. Dès 14 ans.

Il est inutile de présenter William Camus. Ce descendant d'Iroquois s'est donné comme but, au travers de ses récits, de montrer les Indiens sous leur vrai jour. Ce récit nous entraîne sur les traces de Long-Talon, jeune Indien qui doit représenter sa tribu lors des « Olympiades peaux-rouges » du Québec. Avec étonnement et parfois crainte, il découvre « l'autre monde » : celui des Blancs et de ses frères « assimilés » qui vivent en complet-veston et « vivent à l'américaine ». Long-Talon se laissera-t-il séduire par tous ces gadgets de la société de consommation et choisira-t-il de retourner chez lui ?

Ce récit est intéressant car il soulève un problème délicat : la rencontre de deux modes de vie totalement différents.

H. F.

La Guerre de Petros

Alki Zei. G.P. Grand Angle. 1976. Dès 12 ans.

On connaît surtout les histoires de la « Résistance française » pendant la Deuxième Guerre mondiale, moins celles des Grecs face aux envahisseurs italiens d'abord, allemands ensuite... Petros, qui vit à Athènes avec sa famille, a 9 ans lors de l'invasion de la Grèce par les troupes fascistes. Au travers de ce récit, sobre, bien raconté, on va assister à tout le déroulement de la guerre jusqu'à la libération.

H. F.

Et puis je suis parti d'Oran

Lucien Guy Touati. G.P. Grand Angle. 1976. Dès 14 ans.

Récit autobiographique, récit émouvant et révoltant. Ce très beau roman va nous permettre de suivre un adolescent de 14 ans et sa famille au moment où en Algérie deux communautés vont s'affronter impitoyablement. Chacune se bat pour une justice, un espoir. Mais ce n'est pas le même dans les deux camps.

Roman d'atmosphère avant tout. Nous suivons Lucien dans sa famille, au lycée, dans les rues, théâtre de scènes atroces : attentats, meurtres, etc. Et puis c'est le départ pour « ailleurs ». Lucien prend avec sa famille le bateau pour la France.

H. F.

Le Voilier blanc

Ian Cameron. R. Laffont. Plein Vent. 1976. Dès 13-14 ans.

J'ai déjà parlé de deux excellents romans de Ian Cameron qui ont paru dans la même collection : « Le Cimetière des Cachalots » et « L'Etrange Bête de la Terre de Feu ». Ce nouveau roman est de la même veine. Il est remarquable à tout point de vue : le suspense est constant. Le récit est enrichissant et enthousiasmant. Il répond exactement aux critères du roman pour adolescents. L'envie de connaître la suite est présente tout au long de l'histoire qui nous entraîne à Candlemas, l'une des îles les plus désolées des mers australes. Cinq savants et explorateurs participent à une expédition scientifique dans cette île afin d'élucider le mystère qui entoure l'existence de phoques dorés. Mais l'expédition tournera au désastre. Est-ce à cause de la présence de Susan Kent qui a une attitude bizarre ?

Je ne peux que recommander ce roman d'aventure dans lequel apparaissent certaines données modernes de la parapsychologie.

H. F.

Le Sphinx enseveli

Huguette le Beau. Hachette. Bibliothèque rouge. 1976. Dès 13 ans.

Ce roman d'aventure a obtenu le Prix des Deux-Chances. David Vautier, fils d'une famille très riche, est dans une impasse. Il a été renvoyé de partout, a échoué à tous ses examens. C'est le bon à rien de la famille. Grâce à un concours qu'il a gagné, il va pouvoir faire un voyage en Egypte. C'est dans ce pays qu'il trouvera une raison de vivre, au travers des aventures qu'il va vivre en essayant de sauver une jeune Egyptienne qui fuit les coutumes et les traditions de son pays.

Un roman captivant, facile à lire.

H. F.

La Gitane de l'Etang rouge

Marie Féraud. Hachette. Coll. Ariane. 1976. Dès 14 ans.

Avec « Vent de Flammes » (Ariane), nous avons découvert le grand talent de Marie Féraud qui a le don de nous communiquer et de nous faire vivre au travers d'un récit la beauté d'une région et la complexité des rapports entre les hommes.

Ce nouveau roman qui a obtenu le Prix des Deux-Chances ne peut que confirmer ce que nous avons pensé. L'histoire qui se déroule dans la Brenne, le pays aux mille étangs est très belle. Jeanne, fille d'une gitane, est-elle responsable de la mort de plusieurs bêtes d'un troupeau ? Tout semble l'accuser. Dans la région, les passions se déchaînent. Les clans se forment.

Je ne peux que recommander ce livre qui pourra être lu avec plaisir autant par des jeunes gens que par des adultes.

H. F.

Demain l'An Mil

Claude Cénac. R. Laffont. Plein-Vent. 1976. Dès 14 ans.

Claude Cénac, l'auteur des « Cavernes de la Rivière rouge » (Magnard) nous présente un nouveau récit historique ayant pour cadre le Moyen Age. Le récit est dur. Ernaut qui a 15 ans vit les derniers jours de l'an 999. C'est une angoisse collective. Est-ce la veille de la fin du monde ? Les passions se déchaînent : injustice, hypocrisie, révolte, mais aussi en définitive découverte de l'amitié, dans une civilisation en pleine décadence.

H. F.

Une Chasse en Été

Michel Grimaud. G.P. Coll. Grand Angle. 1976. Dès 14 ans.

Ce beau récit de Michel Grimaud nous fait découvrir une fois de plus l'injustice des hommes. Cette chasse en été, c'est une chasse à l'homme. L'homme, un innocent « aux cheveux longs » qui va se découvrir un objet de haine. Roman de la non-communication des hommes. Jean-François est pourchassé comme une bête sauvage. Il ne sait pas pourquoi. On le traque, on lui tire dessus. Il réussit enfin à se réfugier dans une maison où il est accueilli. Là il apprend qu'au village quelqu'un a commis un vol et blessé un homme... Et ce quelqu'un, ce serait lui !!!

L'auteur nous fait vivre remarquablement cette poursuite implacable.

H. F.

Les Convoyeurs de la Longue Nuit

Gilles Vilar. Hachette. Bibliothèque rouge. 1976. Dès 14 ans.

Servane, jeune fille de 18 ans, s'est inscrite à l'Ecole de journalisme. Pendant les vacances d'été, elle fait un stage dans un journal du Pays basque. Apprenant qu'un passeur clandestin a été arrêté, à la frontière espagnole, elle se lance avec un journaliste sur les traces des convoyeurs. Le danger est grand, car les responsables sont sans pitié pour ceux qui viennent mettre le nez dans leurs « affaires ». Ce roman d'aventure captivant nous entraînera au cœur des Pyrénées. Raconté simplement, ce récit plaira à tous les lecteurs.

H. F.

L'Homme du Fjord

Rona Randall. Hachette. Coll. Ariane. 1976. Dès 14 ans.

C'est une « aventure policière » qui nous entraîne en Norvège sur les traces de Tessa, une jeune Anglaise. Une lettre anonyme envoyée depuis le pays des fjords a poussé le père de Tessa au suicide. La jeune fille décide de découvrir l'auteur de la lettre. Arrivée dans un petit village, Tessa sent une hostilité de la part des gens lorsqu'elle prononce le nom de son père. Elle apprend que pendant la guerre son père a séjourné dans la région.

Roman captivant, plein de suspense, facile à lire.

H. F.



Migros propose :

une excursion scolaire au Tessin

(avec logement gratuit au Monte Generoso)

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la communauté Migros possède un chemin de fer de montagne et une auberge au Monte Generoso, dans le sud du Tessin. On accède à Capolago, au pied du Generoso, par train, par route ou — c'est encore plus amusant — par bateau à vapeur. L'auberge dispose de six dortoirs modernes à dix lits, réservés aux groupes et bien sûr, aux écoles.

Le Monte Generoso ne pouvait porter un nom plus justifié : de son sommet, par temps clair, la vue est splendide sur toute la chaîne des Alpes suisses, de la Savoie aux montagnes du Tyrol. Il arrive même qu'on aperçoive la flèche du dôme de Milan et, dans le lointain, la plaine Lombarde jusqu'aux Apennins.

Depuis deux ans, des centaines de classes et des milliers d'élèves ont visité le Monte Generoso à des conditions très avantageuses, invités par Migros. De nombreux instituteurs et écoliers nous ont écrit des lettres pleines d'enthousiasme.

A la demande de nombreux instituteurs, nous poursuivrons cette action en 1977 également. Migros offre aux classes suisses — dans la limite des places disponibles — une nuit et un petit déjeuner gratuits à l'auberge. Le prix de la montée en chemin de fer au Generoso est de Fr. 4.50 (aller et retour Fr. 6.—) pour les écoliers de moins de 16 ans.

Les instituteurs et institutrices désirant faire profiter leurs élèves de cette offre sont priés d'envoyer le coupon ci-dessous ou de téléphoner à :

Albergo Monte Generoso
à l'att. de M. Hauser
6825 **Monte Generoso-Vetta**

tél. (091) 68 77 22 (de 17 h. 30 à 20 h. 30)

qui leur enverra des suggestions d'excursions avec itinéraires et les formules d'inscription.

Veuillez m'envoyer votre documentation sur les excursions scolaires au Tessin.

Nom du maître : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ecole/classe : _____

(Inscrivez-vous à temps !)

Non au « Kilowattheure » !

L'« Educateur » a déjà signalé au corps enseignant un vilain journal qui se veut informatif.

A la suite des interventions de quelques collègues, il n'est plus distribué directement aux élèves des écoles, du moins dans le canton de Vaud.

Cependant il a été mis à nouveau entre les mains des maîtres par le Service industriel de façon qu'ils puissent juger eux-mêmes du « danger » de ce périodique. Façon habile de remettre dans le circuit une publication prohibée.

Chacun n'est-il finalement pas assez grand pour faire le tri entre ce qui est juste et ce qui est faux ?

Je signale pourtant à ceux qui ne seraient pas bien documentés dans le domaine très actuel du NUCLÉAIRE, que ce journal est financé par l'Union des compagnies de sociétés d'électricité (UCS).

C'est donc une émanation (c'est bien le cas de le dire) des milieux économiques. La « documentation » qui est mise ainsi à notre disposition n'a donc rien de la rigueur scientifique.

Les jeunes, avec lesquels le KW veut « entretenir un dialogue », ne se laisseront pas sensibiliser par les arguments finalement assez naïfs du rédacteur. En voici quelques exemples.

« Au plan de la sécurité, l'énergie nucléaire présente un bilan qui n'a pas son pareil. » Voilà, vous pouvez dormir en paix !

Hélas, pour ne citer que quelques exemples, en 1957 déjà, le réacteur de Windscale, en Angleterre, laissa s'échapper accidentellement un gaz radioactif qui contamina les pâturages de 500 fermes avoisinantes, les vaches donnant du lait chargé d'iode 131, hautement radioactif.

En 1975, l'accident de la Centrale de Brown Ferry, aux USA faillit tourner à la catastrophe, risquant de libérer des composants radioactifs redoutables, comme le Plutonium 239 qui conserve sa mortelle virulence pendant au moins

250 000 ans. Même en doses infinitésimales, le plutonium provoque la formation de tumeurs dans les os. Ces exemples concernent l'étranger...

Et en Suisse ?

Le KW y répond : « Les amères expériences nous ont été épargnées ». Et la fin sans gloire du réacteur de Lucens ? A-t-on oublié que les installations sont interdites à jamais pour cause de danger ?

« Il n'y a certes rien d'inquiétant à cela » et d'ailleurs « les effets de la radioactivité sont connus et mesurables ».

Hélas, que trop ! La destruction des cellules et l'apparition du cancer, de la leucémie et de désordres génétiques chez les générations futures, voilà les effets d'une radioactivité non maîtrisée.

« Des informations de première main », nous annonce le KW. Non merci. Nous n'avons que faire de l'adresse exacte et du N° de téléphone de nos centrales nucléaires actuelles... et futures. Qu'on nous entretienne plutôt du problème des déchets hautement polluants, et dont on ne sait que faire. Les dirigeants politiques de certains pays se sentent de plus en plus responsables et se posent des questions.

Le ministre-président de Rhénanie-Westphalie (17 millions d'habitants) vient de décréter qu'il n'accorderait plus aucune autorisation de construire des centrales nucléaires tant que le problème des déchets radioactifs ne sera pas résolu.

— Plus j'approfondis la question, moins les problèmes de sécurité trouvent de solution, déclare le chancelier d'Autriche, en faisant savoir qu'il s'opposait à la construction de toute nouvelle centrale nucléaire tant qu'une solution valable au problème des déchets ne sera pas proposée.

« Notre rôle, à nous gens de la Compagnie vaudoise d'électricité, c'est de fournir du courant électrique. Que ce courant soit d'origine hydraulique, thermique ou nucléaire ne nous regarde pas. Les déchets radioactifs, c'est un problème technique qui connaît une solution

technique. La philosophie, les coûts sociaux, l'avenir en un mot, n'est pas de notre ressort. »

Les producteurs d'électricité se comportent donc en marchands, dont le commerce sera plus florissant s'il vend davantage.

« Ces centrales ne sont pas indispensables, mais elles doivent répondre à un accroissement de consommation voulu et organisé notamment par l'UCS lorsqu'elle propose d'accroître encore ce vilipendage... qu'est le chauffage électrique », dit un ingénieur de chez nous (« 24 Heures » du 18 novembre 1976).

Les énergies de substitution, qui visent à procurer de l'énergie et non pas des bénéfices, sont malmenées par le KW.

« L'énergie solaire est devenu le slogan des temps modernes. »

« L'énergie solaire ne saurait entrer en considération pour la production de courant. »

Et pourtant ? Partout des crédits sont votés pour intensifier la recherche dans ce domaine afin de produire non seulement de l'eau chaude, comme le laisse entendre le journal incriminé, mais bel et bien de l'électricité.

Fin janvier, la centrale solaire d'Odeillo, en France, est entrée en action et a pu envoyer ses premiers kilowatts dans le réseau d'électricité de France. « En solaire, ça va tellement vite que les notions vieillissent très vite. » (« Radio-TV-Je vois Tout ».)

On pourrait continuer longuement à désarticuler l'exposé tendancieux du « Kilowattheure ».

Ce journal n'a de grand que le tirage (500 000 exemplaires aux frais du consommateur) et, derrière des croquis assez bien réalisés, il cherche, par le truchement des enfants, à induire l'opinion publique en erreur ! Des maîtres conscients de leur responsabilité ne peuvent que se révolter devant de tels procédés.

Charles Henry.

Service d'information- vacances au secrétariat romand de Pro Juventute

Ainsi que le fait le secrétariat général à Zurich, le secrétariat romand assure un service d'information-vacances. Sur demande téléphonique, les personnes intéressées peuvent être renseignées et recevoir des fiches d'adresses concernant : les vacances pour familles, les camps de vacances pour adolescents (particulièrement ceux entre 13 et 16 ans), les séjours linguistiques à l'étranger, les vacances linguistiques en Suisse alémanique, le travail social à l'étranger (camps de travail et stages sociaux), les volontaires-ménagères (en Suisse et à l'étranger), le travail à la campagne, les vacances et stages « artisanat » en Suisse et à l'étranger et les « Sprachferien im Welschland ».

S'adresser à PRO JUVENTUTE, secrétariat romand, Galeries St-François B, 1003 Lausanne (tél. 021/23 50 91).

Pro Juventute cherche des familles

prêtes à accueillir gratuitement pour les vacances d'été un enfant d'âge scolaire. Le but de Pro Juventute est de procurer des vacances à un enfant, domicilié en Suisse, pour lequel il y a une indication sociale ; par exemple : famille incomplète, problème de santé chez l'enfant ou ses parents, ennuis financiers (ressources modestes, chômage), etc.

Prière de s'adresser aux secrétariats romands de Pro Juventute, soit à Lausanne, Galeries St-François B, 1003 Lausanne, tél. (021) 23 50 91 ; soit à Fribourg, case postale 47, 1700 Fribourg, tél. (037) 26 14 54.

IRD P

Le Service des moyens d'enseignement de l'IRD P annonce la parution de la nouvelle édition du catalogue de sa bibliothèque de moyens d'enseignement, *document IRDP/M 77.01*.

Cette publication, qui remplace la liste de base des manuels scolaires (IRD P/M 74.01), est disponible au prix de Fr. 10.— l'exemplaire.

Pour se la procurer, écrire ou téléphoner à :

Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Bibliothèque romande des moyens d'enseignement, Fbg de l'Hôpital 43, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 41 91.

L'UNICEF, invité d'honneur de KID 77

Du 18 au 30 mai prochain, le printemps, le soleil, le plaisir de la découverte feront accourir en foule à Lausanne, de toute la Suisse, les visiteurs du premier Salon international de l'enfance et de la jeunesse ouvrant ses portes en notre pays.

De part et d'autre d'un extraordinaire « jardin d'aventure » créé tout spécialement par la Ville de Lausanne, les pavillons de l'aile nord et de l'aile sud du Palais de Beaulieu présenteront une prodigieuse variété d'articles conçus pour les petits et les adolescents et seront, de plus, dédiés aux enfants du monde, grâce à la présence de l'UNICEF, invité d'honneur.

L'UNICEF en effet, qui s'apprête à lancer l'Année internationale de l'enfant 1979, a saisi avec empressement cette occasion, favorable entre toutes, d'attirer l'attention du grand public sur sa nouvelle campagne mondiale : l'Education pour le développement. Education des enfants d'ici et d'ailleurs, des privilégiés et des moins nantis, éducation pour le développement des hommes et des femmes de demain auxquels il importe de faire comprendre, à l'aube de la vie,

qu'ici-bas, chacun est solidaire et responsable de chacun.

A l'aile nord du Palais de Beaulieu, dans un magnifique pavillon réalisé avec l'actif soutien des Jeunes Chambres économiques — pavillon géré et animé par des enfants et leurs enseignants bénévoles — on applaudira des spectacles de théâtre et de danse, on pourra prendre part à des cours, on se serrera autour d'un petit bar où les enfants exposants donneront à goûter les fruits et les mets de contrées lointaines, enseigneront des recettes, apprendront aux autres les chants et les danses du tiers monde, et recevront en retour, des enfants visiteurs, maints témoignages d'amitié et de fraternelle sollicitude.

Prélude à d'inoubliables rencontres, à d'étonnantes découvertes, à des compagnonnages durant toute la vie, l'invitation que lance l'UNICEF à tous les jeunes et aux moins jeunes peut se résumer en trois mots — trois mots dont découlent toute la chaleur et la fraternité de l'homme : regarder, comprendre et participer.

SP.

Extraits de presse

Les instituteurs et la politique

Le *Grütli* apprécie comme suit un article de la *Tribune de Lausanne* qui conseille aux membres du corps enseignant de se garder de politique et prodigue des éloges au ministre français Leygues, qui leur donna le même conseil.

« On sait que la France, alliée du pape et du tsar, est en pleine réaction, en plein ordre moral. Est-ce au gouvernement qui, sous prétexte d'anarchie, fait arrêter les citoyens les plus paisibles (!!! *Réd.*) — est-ce au gouvernement qui révoqua le sympathique ambassadeur Arago — est-ce au gouvernement qui nous fait la guerre des tarifs que les fils de Tell doivent demander des exemples et des directions ?

» L'Allemagne elle-même commence à reconnaître aux instituteurs et professeurs la liberté de conscience (affaire Arons-Bosse) ; pourquoi faut-il que deux Répu-

bliques, la France et la Suisse, la leur contestent ?

» Interdire toute espèce de politique à tous les membres du corps enseignant, serait en faire une classe de parias, mais aurait pourtant quelque apparence de justice. Il faudrait aussi, pour être logique, leur interdire toute manifestation d'opinions religieuses : car enfin, en allant à la messe ou au sermon, au temple national ou à la chapelle libre, ils exercent une certaine pression sur l'esprit de leurs élèves, ils manquent à la neutralité sereine — et impossible — que M. Leygues et la feuille zurichoise voudraient leur imposer. Pour employer le langage même de la feuille, *ils portent atteinte à la liberté de conscience de la jeunesse sous prétexte d'exercer la leur...* Raisonnement absurde, mais logique !

» Les choses n'en sont pas là. Aujourd'hui il est permis, il est même utile aux membres du corps enseignant de faire de

la politique, quand c'est de la politique bien pensante. Qu'ils prennent la parole ou la plume pour souhaiter des opinions démocratiques, libérales, conservatrices, voire ultramondaines, tout va bien. Ne sont-ils pas des hommes comme nous ? Une fois leur tâche accomplie, ne redeviennent-ils pas citoyens ?

» Quant au socialisme, haro sur le baudet ! Tous les « honnêtes gens » (ne pas confondre avec les gens honnêtes) doivent le honnir et s'en détourner, admirer les beautés du capitalisme, lui vendre plume et conscience. Toutes les opinions sont tolérées ou encouragées, une seule est proscrite. Est-ce républicain ? Est-ce juste ? Est-ce prudent ?

» L'« utopie » d'aujourd'hui, c'est la réalité de demain. Luther fut mis au ban de l'Empire, pour avoir parlé selon sa conscience : Davel fut conspué par les siens et mis à mort, à Vidy, par le bourreau de Moudon. Cela n'a pas empêché la Réforme de faire son chemin, ni le canton de Vaud de naître — au contraire.

*« L'Ami des instituteurs »,
organe du corps enseignant
de la Suisse française.
15 octobre 1894.*

« Educateur » - 25 février 1905.

L'instituteur et la politique

L'année 1905 sera une année essentiellement politique. Elle verra, dans la plupart de nos cantons, le renouvellement de nos autorités cantonales, communales et fédérales. Il n'est donc pas inutile de préciser ici le rôle et l'attitude de l'instituteur en matière politique.

L'époque n'est pas très éloignée — et nous ne sommes pas même sûr que ces temps soient passés partout — où l'instituteur était tenu d'obéir, non seulement à ses chefs hiérarchiques, mais à diverses autorités locales, à quelques « tyranneaux de village ». Ces personnalités étant souvent rivales et divisées, pour plaire aux uns sans déplaire aux autres, l'instituteur devait avoir l'échine souple. Sa sincérité et sa franchise en pâtissaient.

Aujourd'hui, il est presque inutile de le rappeler, l'instituteur a le droit et le devoir d'avoir des opinions et de s'en inspirer dans les actes de sa vie de citoyen. Est-ce à dire qu'il doive se lancer dans les luttes politiques ? Assurément pas.

L'instituteur ne doit pas et ne peut pas être un homme de parti.

Il ne le doit pas, parce que l'école est ouverte aux enfants des hommes de tous

les partis et que les enfants ne doivent en aucune façon être responsables des opinions que peuvent professer leurs parents.

L'école est neutre en matière politique. Conservateurs, radicaux ou socialistes doivent pouvoir accorder au maître une confiance absolue, indispensable pour le bien des enfants.

Il ne le doit pas non plus pour une autre raison : il y a incompatibilité entre les luttes passionnées de la politique et l'œuvre éducatrice et pacificatrice de l'école.

Ainsi à cette question : « L'instituteur doit-il faire de la politique ? Nous répondons oui, si on l'entend dans le sens que lui donnait Michelet, lorsqu'il affirmait que la première partie de la politique est l'éducation, que la seconde est encore l'éducation et que la troisième est toujours l'éducation, c'est-à-dire si la politique n'est autre chose que l'esprit de progrès. Mais l'instituteur doit bien se garder de se mêler à cette politique mesquine qui désole trop souvent les villages, mêlant des questions de personne et de clocher aux principes de gouvernement, associant pour une large part des intérêts privés à l'intérêt vital du pays. »

Déjà en 1880, le grand ministre Jules Ferry, s'adressant aux inspecteurs primaires, prononçait ces paroles mémorables qui sont vraies aujourd'hui comme il y a un quart de siècle, pour la Suisse aussi bien que pour la France : « Dites aux instituteurs qu'ils ne doivent être ni les serviteurs, ni les chefs d'un parti ; dites-leur que leur ambition doit viser plus haut qu'aux petites luttes des petits milieux dans lesquels le sort les a jetés. Ils ne doivent pas faire de la politique, pourquoi ? parce qu'ils doivent être, parce que nous voulons qu'ils soient éducateurs ».

L'année suivante, devant les instituteurs réunis en congrès au Havre, le grand homme d'Etat français précisait sa pensée quand il disait « Restez, Messieurs, là où nos lois et nos mœurs vous ont placés, restez avec vos petits enfants dans les régions sereines de l'école ! Cette abstention de l'instituteur est d'autant plus nécessaire que le régime sous lequel nous vivons est plus profondément démocratique... Il faut qu'il existe un corps enseignant digne, stable, durable, veillant d'un œil jaloux sur le plus grand et le plus permanent des intérêts publics, l'enseignement national, sur la chose la plus sacrée et la plus respectable qui soit dans le monde, l'âme de l'enfant. »

Reprenant cette thèse, M. le ministre de l'instruction publique en France, a adressé aux préfets, il y a quelques se-

maines, une circulaire dont nous tenons à mettre les passages principaux sous les yeux de nos lecteurs :

« Le rôle social des instituteurs leur interdit toute participation aux luttes des partis. Le principe de la neutralité scolaire leur fait un devoir d'accorder un même dévouement et une même sollicitude à tous les enfants, sans distinction, dont l'éducation leur est confiée, quelles que soient les opinions ou les croyances des familles auxquelles ils appartiennent. Charger l'instituteur de vous fournir des renseignements sur l'attitude politique de ses concitoyens serait lui assigner une tâche incompatible avec son devoir professionnel et l'exposer, sinon à perdre, tout au moins à voir diminuer cette autorité morale faite d'estime, de reconnaissance et de respect, qui lui est indispensable. Même dans les communes rurales où il joint à ses fonctions d'instituteur celles de secrétaire de la mairie, j'entends qu'il demeure étranger à toute mesure susceptible d'altérer son véritable caractère : ce qui ne manquerait pas d'arriver, s'il se croyait autorisé par ses fonctions accessoires à substituer son initiative et son action à celles des magistrats municipaux auxquels seuls il appartient, sous leur responsabilité exclusive et sous leur propre signature, de correspondre avec vous et de vous fournir les renseignements politiques que vous auriez à leur demander.

» L'intérêt supérieur de la République exige que l'instituteur ne soit pas détourné de sa mission. Son rôle d'éducateur lui fait une obligation d'être, dans la commune, l'ami et le conseiller de tous.

» Je suis persuadé, Monsieur le Préfet, que l'importance de ces considérations ne vous échappera pas. Je compte aussi que vous les ferez prévaloir uniformément dans les rapports de vos collaborateurs politiques avec les instituteurs. Elles traduisent le sentiment réfléchi du gouvernement et du Parlement. »

Vérités que personne ne conteste sans doute, mais qui sont bonnes à répéter.

Si l'instituteur ne doit pas faire de la politique de parti, à plus forte raison doit-il s'abstenir de toute ingérence dans les affaires locales. Ici la neutralité absolue s'impose.

Mais, dira-t-on, vous enlevez ainsi aux instituteurs quelque chose de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens. Vous les dépouillez de leur qualité de citoyen pour les ramener à la condition des pédagogues de l'Antiquité, c'est-à-dire à la condition d'esclaves. Vous leur faites jouer un rôle effacé. Entendons-nous. Si

le maître était ravalé à ce rôle plus que secondaire, ce serait pour lui une véritable déchéance. Sa place serait ailleurs qu'à l'école, car il serait incapable alors de former des âmes viriles et libres.

L'instituteur est et doit être un citoyen dans la plénitude du mot. Il doit avoir son opinion et il n'est pas mauvais même qu'elle soit connue. Cela est loyal et

sincère. Mais il y a en plus et non en moins pour lui obligation, dans l'exercice de ses droits politiques, de donner l'exemple d'un esprit de tolérance, de modération et d'aménité.

On ne lui demande pas de mettre son drapeau dans sa poche ni de lui faire prendre l'attitude d'un homme qui, pour être de l'avis de tout le monde, est le seul

à n'en pas avoir. On lui demande d'être un bon et fidèle serviteur du pays, afin qu'à tous il puisse offrir ses loyaux services. On lui demande d'être tellement homme de bien, attaché à tous ses devoirs professionnels qu'il s'imposera au respect de ceux même qui n'ont pas la même opinion politique que lui.

« *Educateur* », 25 février 1905.

Radio scolaire

Du 19 au 29 avril

Après une brève interruption, pour marquer les vacances de printemps, les émissions de la radio scolaire vont reprendre dès le mardi 19 avril. Le programme arrêté pour cette fin d'année scolaire, soit jusqu'au 24 juin, reste, dans son esprit et son ordonnance, comparable à celui des trimestres précédents. Pour la suite, d'importants changements s'annoncent, dont il faudra reparler en temps et lieu.

Pour les petits

Initiation à l'audition musicale

La musique est une forme de bruit. Forme non brute, non aléatoire, mais organisée, contrôlée dans ses effets. Tirera-t-on de là que tout bruit est musique ? De savants débats s'instaurent à ce sujet. Et c'est peut-être à cause du conditionnement de notre ouïe, donc de notre esprit, dès notre âge le plus tendre, que nous éprouvons quelque difficulté à souscrire à certaines des considérations qui y sont émises.

Quoi qu'il en soit, la musique, sous des aspects extrêmement divers, est quasi omniprésente dans notre vie quotidienne. Tant qu'à subir ces « flots d'harmonie » (?), autant connaître quelques-uns des moyens qui servent à les produire. Les instruments qui en sont la source peuvent, tant par le rôle qu'ils jouent que par des parentés de timbres, être groupés en familles.

Tout au long de cette année, Alfred Bertholet et Jean-Louis Petignat se sont voués à présenter, aux élèves de 6 à

9 ans, ces « familles d'instruments », au cours d'émissions qui comportent toujours des exercices-jeux favorisant une certaine « initiation à l'audition musicale ». Après avoir fait connaître les cordes et les vents, puis la percussion, ils consacrent la troisième et dernière émission de cette série à faire découvrir aux enfants la différence entre les bois et les cuivres.

Diffusion : mardi 19 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

A vous la chanson !

Musique omniprésente, disions-nous. L'une des formes qu'elle revêt volontiers aujourd'hui, et qui jouit d'une audience extraordinairement large, c'est la chanson. Dans ce domaine, évidemment, tout n'est pas d'une égale qualité. Le meilleur et le pire s'y côtoient allègrement. Au point que certains « artistes », au « talent » plus fabriqué que réel, pourraient donner à penser qu'il est, après tout, bien facile de débiter des couplets en public...

Depuis des années, grâce à son émission « A vous la chanson ! » dont le succès ne s'est jamais démenti, notre collègue Bertrand Jayet s'emploie à promouvoir une plus juste appréciation de ce qu'est réellement une chanson. D'abord, en favorisant le contact des jeunes auditeurs avec des chanteurs et des chansons qui ont quelque chose à dire, il crée peu à peu chez ceux qui s'associent à cet effort un sens de la qualité, le besoin d'une certaine exigence. Et puis, le fait de chanter ces chansons avec un accompagnement d'orchestre rend mieux sensibles,

pour les participants mués en interprètes occasionnels, les difficultés qu'il faut vaincre pour atteindre à une certaine aisance dans la mise en valeur d'une chanson.

Tout cela, pour des élèves de 6 à 9 ans, reste inconscient. Mais les bonnes habitudes peuvent commencer de s'acquérir tôt. Et puis, il y a le plaisir de chanter au gré d'autres motivations — comme si la leçon de chant devenait une aventure... Ce qu'ils pourront faire en compagnie de Jacques Justin, qui les invite à constater avec lui

Il t'arrive à chaque instant

Quelque chose d'étonnant, ce qui fait que « La grande aventure, c'est la vie »...

Diffusion : mardi 26 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Le plaisir d'écouter

Les considérations qui précèdent, sur la musique en général et sur la chanson en particulier, laissent entendre combien l'ouïe est, dans notre environnement vital, un sens privilégié. La parole — qui est, comme la musique et la chanson, matériau sonore et message — n'échappe pas à cette mise en évidence. Il semble même, après un vif engouement pour l'image au détriment du langage, que ce dernier retrouve une plus juste illustration de ses vertus propres : certaines bonnes émissions de radio l'emportent en impact sur de quelconques émissions télévisées...

Jean-Christophe Malan, homme de radio, a voulu, au cours de cinq émissions, faire constater que le phénomène auditif, s'il requiert des qualités d'atten-

tion, voire de concentration, peut aussi être dispensateur de plaisir. C'est en écoutant le monde qui nous entoure, les gens qui y vivent, les paroles qu'ils échan- gent ou les bruits qu'ils font, qu'on prend mieux conscience de leur existence, diverse et passionnante. Au terme de cette série — qui a également tenté une explication du phénomène sonore lui-même, dans ce qu'il a de physique — J.-C. Malan propose à ses auditeurs de 10-12 ans une occasion de détente et de sourire. Car enfin, jeux de mots ou d'idées, « humour et devinettes » sont aussi des éléments, et fort appréciables, du « plaisir d'écouter ».

Diffusion : mercredi 20 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Encyclopédie sonore

Décidément, on n'en sort pas ! Voici encore une émission qui se rattache à ce domaine de la communication avec autrui que permet le phénomène sonore. Dans cette suite d'enquêtes, en effet, Robert Rudin amène ses jeunes auditeurs à se rendre compte de la multiplicité des idiomes en usage sur le continent euro- péen.

Écoutons-le s'en expliquer : « L'un des premiers dépaysements que nous offre un pays nouveau, c'est sa langue. Il suffit d'une frontière pour que l'on ne com- prenne plus les gens. Les paysages se modifient lentement, parfois insensible- ment. Les langues, elles, ont de curieuses frontières bien marquées. Et si com- plexes, en Europe par exemple. Les Amé- riques n'ont en tout et pour tout que quatre langues (du moins officielles...). L'Europe en compte des dizaines... Les autres, c'est donc peut-être avant tout une autre langue : curieuse, insolite, que l'on écoute avec étonnement. Et des questions se posent : quelle est-elle donc, cette langue ? à quoi ressemble-t-elle ? y a-t-il un quelconque rapport avec la nô- tre ? »

Ces questions, on peut se les poser d'autant plus impérieusement lorsqu'il s'agit de langues qui nous sont peu fami- lières, telles que « les langues slaves ».

Diffusion : mercredi 27 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Documents d'archives

Apollo XI

L'histoire, aujourd'hui, marche à grands pas. Que d'événements, de par le monde, depuis ce 21 juillet 1969 où des millions de téléspectateurs ont pu voir, en direct, le premier homme, l'Améri-

cain Neil Armstrong, poser le pied sur le sol lunaire. L'aventure était exaltante — inoubliable, semblait-il. Mais comme le souvenir, déjà, s'en est émoussé. Alors, ne vaut-il pas la peine de rafraîchir un peu nos mémoires — de revivre en rac- courci, grâce aux commentaires que Gé- rald Messadié a tirés des enregistrements originaux de la NASA, l'expédition pleine de suspense qui a amené « l'homme sur la Lune » ?

Diffusion : jeudi 21 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

(Pour la préparation et l'exploitation de cette émission, on utilisera avec fruit l'ouvrage de Patrick Moore, *Atlas de la Conquête de la Lune*, paru en 1969 aux Editions Payot, à Lausanne.)

Jean Giono

Né à Manosque en 1895, mort à Ma- nosque en 1970. Entre ces deux dates, quels événements ont jalonné la vie de l'écrivain ? Et le fait que ces deux bornes de sa vie terrestre, naissance et mort, se situent en un même lieu ne constitue-t-il pas le signe d'une étonnante fidélité — fidélité à soi-même, à une terre, à une œuvre ?

Certes, en 25 minutes, il est impossible de répondre à tant de questions. Mais on peut, tout au moins, amorcer connais- sance avec l'auteur de « Colline », « Un de Baumugnes », « Solitude de la Pitié ». Connaissance aussi avec sa voix, ses convictions, puisqu'il s'exprime au micro. Connaissance enfin avec quelques passa- ges significatifs de ses écrits, dont donne lecture Jean-Louis Trintignant.

Une féconde façon de dépoussiérer la littérature et l'approche qu'on en fait...

Diffusion : jeudi 28 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les grands

Musique d'Extrême-Orient

Nous avons marqué la place qu'occupe la musique dans les rumeurs qui servent d'arrière-fond à notre existence. Il est un de ses aspects qu'il faut encore relever : c'est qu'elle affecte, dans une large me- sure, un caractère de divertissement.

Il n'en va pas ainsi partout. Et si l'art musical d'autres régions, comme celles d'Extrême-Orient nous reste partielle- ment étranger, ou tout au moins nous déroute lors de nos premiers contacts avec lui, ce n'est pas seulement parce qu'il use d'instruments, de mélodies, de rythmes ou d'intervalles différents des nô- tres, mais aussi parce que le rôle qui lui est dévolu est d'une autre nature.

Ainsi, au cours de l'entretien qu'elle aura avec Yves Court, la romancière Madeleine Santschi rendra attentifs les élèves de 13 à 15 ans à quelques caractè- res fondamentaux de « la musique folklo- rique en Chine ». Si, comme chez nous, on entend là-bas de la musique partout — dans les écoles et les palais des en- fants, les rues et les campagnes, les usi- nes et les parcs, les crèches, les stades, les gares même — c'est avec un but bien précis : rythmer la vie quotidienne et le travail de plus de 800 millions de Chi- nois, et surtout répandre parmi eux le message révolutionnaire. Car il s'agit, non seulement de les préparer à chaque instant à faire face aux difficultés, voire à un ennemi toujours à vaincre, mais aussi de souder le « nous » chinois — qui tend à lier, dans la vie comme dans l'action, « enfants - adultes - âgés » au- tant que « ouvriers - paysans - soldats ».

Diffusion : vendredi 22 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Personnages à livre ouvert

Le souvenir durable que nous gardons d'une œuvre littéraire, à quoi tient-il ? A l'atmosphère générale, à certains « paysa- ges du cœur » (pour reprendre un terme qui m'est cher), à des péripéties particu- lièrement frappantes ; aussi, parfois, à un personnage central, presque symboli- que à force de concentrer en lui l'essentiel des problèmes, des sentiments ou des idées (qu'on pense, ici, à un Don Qui- chotte, à un Thyl Eulenspiegel, à un Hamlet...).

Certes, les personnages que le soussi- gné évoque dans le cadre de cette série d'émissions n'ont pas des dimensions aussi universelles. Il n'empêche que, ani- mant des œuvres dues à des auteurs de Suisse romande, ils peuvent représenter pour nous, et pour des jeunes auditeurs de 13 à 15 ans, des situations, des climats, des préoccupations qui nous sont proches.

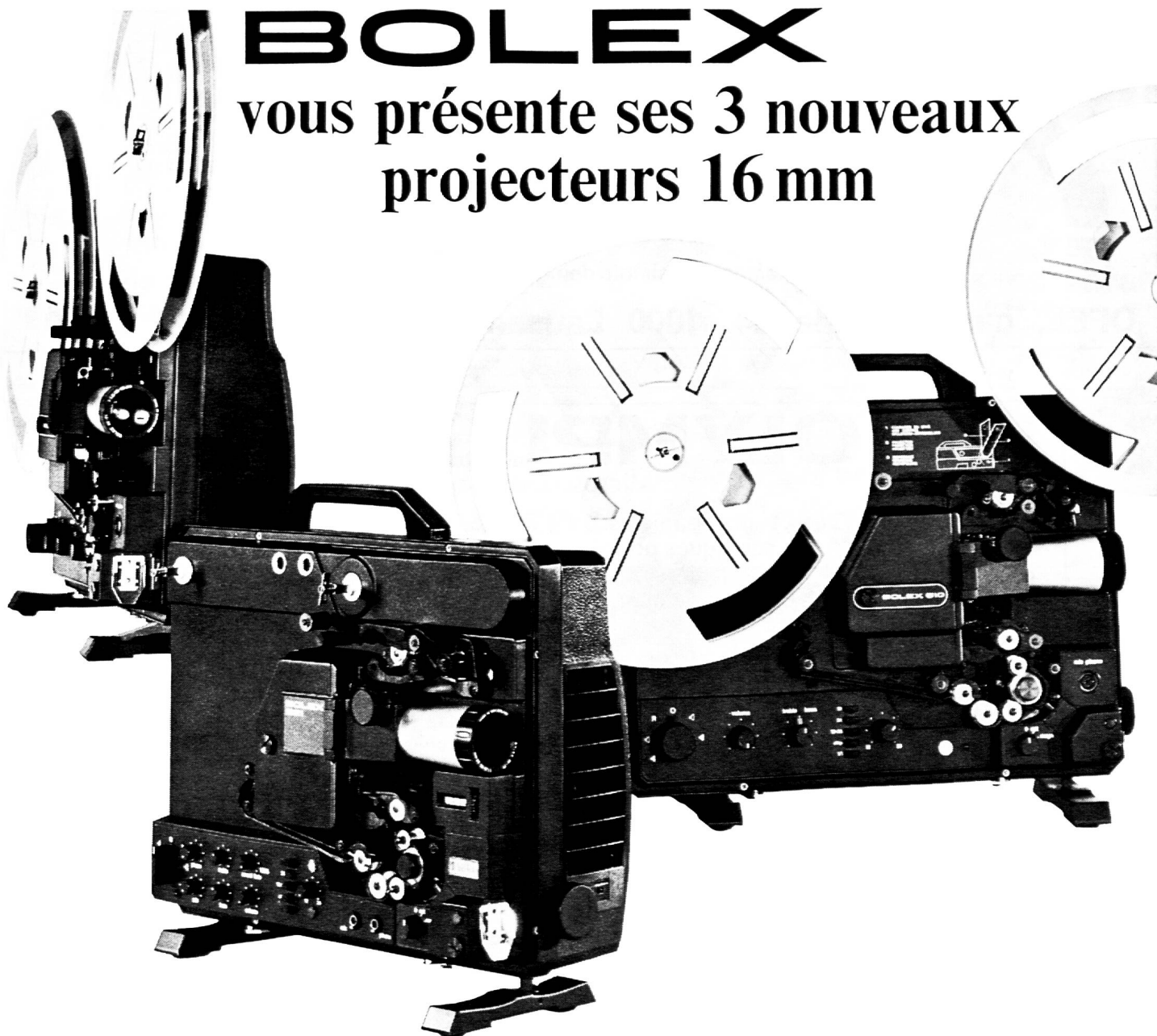
Blaise Cendrars, par une tendance ma- jeure de son œuvre, échappe à ce que pourrait avoir de restrictif une inspira- tion trop exclusivement romande : son champ de vision englobe vraiment le monde entier. Il n'en demeure pas moins que, rappelant (à sa façon !) dans « Vol à Voile » les circonstances qui l'ont déter- miné à embrasser une existence vaga- bonde et aventureuse, il nous propose, à travers lui-même, un personnage qu'il est passionnant de déchiffrer « à livre ouvert ».

Diffusion : vendredi 29 avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

BOLEX

vous présente ses 3 nouveaux projecteurs 16 mm



le Bolex 501

pour la projection des films muets et sonores à piste optique ; cadences de 18 et 24 images/sec.

le Bolex 510

pour la projection des films muets et sonores, à piste optique et magnétique ; cadences de 18 et 24 images/sec. ; avec en outre réglage progressif des cadences entre 15 et 30 images/sec. et arrêt sur une image

le Bolex 521

pour la projection des films muets et sonores, à piste optique et magnétique, et l'enregistrement magnétique, avec pupitre de mélange incorporé ; cadences de 18 et 24 images/sec. ; avec en outre réglage progressif des cadences entre 12 et 26 images/sec., arrêt sur une image et marche image par image

Ces trois nouveaux types de projecteurs ont tous une lampe halogène à miroir froid. Ils peuvent être équipés, au choix, d'un zoom 35-65 mm ou d'un objectif à focale fixe de 50 ou 70 mm. Ils admettent les bobines de film jusqu'à 600 m de capacité ; leur chargement est automatique ; ils ont un haut-parleur séparé, incorporé au couvercle, et sont facilement transportables, puisqu'ils ne pèsent que 18 kg environ.

Vous choisissez le modèle dont vous avez exactement besoin et vous payez le prix le plus juste, ce qui, chez BOLEX, peut être étonnamment avantageux.

Pour faciliter votre information, pour que vous puissiez savoir quel est le modèle qui convient le mieux dans votre cas, quel est son prix et pour vous renseigner sur la projection des films 16 mm en général, nous avons composé une documentation à votre intention. Il vous suffit, pour la recevoir, de nous retourner le coupon ci-dessous.

Coupon

Veuillez me faire parvenir votre documentation « La projection des films 16 mm »

Nom et prénom

Profession ou fonction

Rue et No

NPA et localité

A découper et à envoyer à BOLEX S. A., Case postale, 1401 Yverdon.

BOLEX

une marque sûre, toute une somme d'expérience dans la construction de caméras et de projecteurs 16 mm



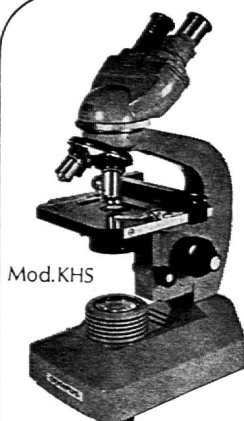
Savez-vous que

l'Office d'électricité de la Suisse romande OFEL
tient à la disposition du corps enseignant

- son bulletin d'information hebdomadaire
- une bibliographie et des films sur l'économie électrique et tous les renseignements qui s'y rapportent
- des programmes de visites d'entreprises électriques

remis gratuitement sur simple demande écrite ou téléphonique à

OFEL, case postale 84, 1000 Lausanne 20 Tél. (021) 22 90 90



Mod. KHS

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

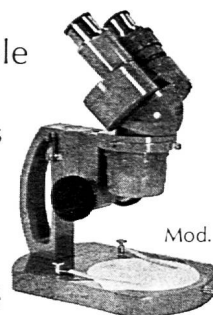
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le
microscope approprié à chaque budget
et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale:
WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



Mod. VT-2

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Conférence suisse des directeurs cantonaux de
l'instruction publique
Commission pédagogique
Groupe mathématique

enquête sur l'usage des calculatrices de poche

Le groupe mathématique de la Commission pédagogique CDIP-CH entreprend une enquête sur les effets de l'usage généralisé de la calculatrice de poche électronique sur l'enseignement de mathématique de la scolarité obligatoire — du point de vue des enseignants comme de celui des élèves.

Nous faisons appel à tous les maîtres et instituteurs de tous les types scolaires (1^{re} à 9^e année) qui ont étudié le problème et qui ont acquis une certaine expérience dans l'usage de ce nouveau moyen d'enseignement, en les invitant à collaborer avec leurs collègues de la Commission pédagogique CDIP-CH.

Les collègues intéressés sont priés de prendre contact jusqu'au 16 avril 1977 avec le président du groupe mathématique de la Commission pédagogique suisse :

**Werner Heller, Spitalstrasse 8b, 8630 Rüti (ZH),
tél. (055) 31 41 09**